

LITIGE ENTRE LES PARENTS D'ÉLÈVES ET CERTAINS DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVÉS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE HAUSSE LE TON

Page 5

**CORONAVIRUS
EN ALGÉRIE**

**LES
CONTAMINATIONS
REPARTENT
À LA BAISSÉ**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4048 | Lundi 20 Juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAN 2019

**DJAMEL
BELMADI
REVIENT SUR
LA VICTOIRE
DE L'ALGÉRIE**

Page 16

MAINTIEN DE L'AÏD-EL-ADHA EN ALGÉRIE

DES PROFESSEURS EN MÉDECINE ÉMETTENT UN AVIS DÉFAVORABLE

Page 3



MANQUE DE LIQUIDITES DANS LES BUREAUX DE POSTES

**LES EXPLICATIONS
DU MINISTRE
DES FINANCES**

Pages 4

PERSONNEL DE LA SANTE

**ENTRE OBLIGATION
MORALE ET INSTINCT
DE SURVIE**

Page 2

COVID 19

Le personnel de la santé, entre obligation morale et instinct de survie

En prenant, à bras le corps, la lutte contre la pandémie du coronavirus, les professionnels de la santé font montre d'une abnégation et d'une bravoure méritoires, tant leur mission s'apparente au sacrifice suprême. Cela est d'autant plus vrai, qu'en sus d'exercer dans un contexte extrêmement délicat, ils sont la cible d'agressivité injustifiée.

"Nous avons abandonné familles et foyers et risquons nos vies pour sauver les vôtres, restez chez vous !". Ce message, sans cesse relayé sur les réseaux sociaux et autres supports par des professionnels de la santé, a bouleversé plus d'un. Et pour cause: il exprime le désarroi des médecins, infirmiers et autres personnels du secteur qui, se trouvant sur la ligne de front contre la Covid-19, n'en sont pas moins exposés. Ceux qu'on a gratifiés de l'expression "les soldats blancs" se sentent, en effet, tenaillés entre l'appel du devoir, leur serment d'exercer en toutes circonstances et l'instinct de survie. Un sentiment inné qui cède souvent le pas à une hantise autrement plus pressante : celle d'épargner la vie de leurs proches. Et quel que soit l'établissement de santé public dans lequel ils exercent, ils sont unanimes à évoquer "des conditions pénibles, sur fond de stress permanent", mais auxquelles ils ne peuvent et ne veulent se défaire.

Si certains ont été légalement exempts d'exercer durant cette conjoncture exceptionnelle, la majorité des effectifs a continué à être en poste, en dépit des risques encourus pour leur intégrité physique, voire morale:

"Nous sommes conscients des dangers auxquels nous nous frottons en permanence, mais nous ne pouvons faire autrement. Si nous désertions tous les hôpitaux qui soigneront les malades ? ", s'interroge Salim. M, infirmier au CHU Mustapha Pacha. Tout en déplorant la hausse des cas positifs, due "grandement à l'inconscience de la population", il ajoute que l'affluence des cas positifs est telle que l'endurance de l'encadrement médical s'en est ressentie : "Certains collègues n'ont pas vu leurs familles depuis des mois. C'est un sacrifice énorme, mais ils demeurent mobilisés en dépit de tout ! ", poursuit-il.

Un rythme infernal...

Le témoignage de ce praticien exerçant au CHU de Sétif, l'un des plus importants foyers du virus, est à lui seul édifiant : "Depuis le 15 mars, nous sommes mobilisés au quotidien face à cette pandémie et sommes soumis à un rythme infernal qui a conduit à un épuisement des équipes médicales", assure Dr Nadim Soualili, résident en chirurgie générale. Dotée de 28 lits, cette unité est l'une des 5 entièrement dédiées à la Covid-19: "Notre service est en permanence occupé par des malades lourds, souvent âgés avec des antécédents pathologiques", ajoute le résident.

Avec les contaminations en progression, ces services connaissent une "grande tension, si bien que les respirateurs fonctionnent à basse pression", relève-t-il, avant de souhaiter que "les deux (02) citernes d'oxygène, un don de bienfaiteurs, soient rapidement fonctionnelles".

Mais ce qui rend la tâche encore plus ardue, c'est qu'en sus du suivi des cas infectés par le Coronavirus, cette équipe pluridisciplinaire assure la prise en charge des urgences chirurgicales ordinaires. D'où "la cadence insoutenable", observe-il, avant d'évoquer les risques encourus : cinq (05) contaminations confirmées et deux



(02) cas suspect recensés à ce jour au sein de ce service.

"Parmi ces cas positifs, celui d'un résident qui, une fois sa convalescence à terme, a regagné son poste et repris son rythme habituel de travail", informe le Dr Soualili, rappelant le décès, survenu le 8 juillet courant, du Chef de service radiologie des urgences médico-chirurgicales du CHU dont il évoquera "la mobilisation jusqu'au bout" face à ce redoutable virus. En plus des précautions à envisager pour éviter d'être impactée à son tour, l'équipe médicale se doit de préserver la vie de ses proches : "Ce qui a amené la majorité d'entre nous à se regrouper dans des appartements et à éviter tout contact avec ces derniers !", explique-t-il, se réjouissant que les autorités locales aient mis récemment à la disposition du personnel du CHU deux hôtels de la ville.

Des agressions quasi quotidiennes

Abordant la question de la sécurité, le praticien s'indigne contre "les agressions quasi quotidiennes" endurées par les équipes médicales, assurant que "les gardes de nuit sont rythmées par des bagarres, face auxquelles surveillants médicaux et agents de sécurité s'avèrent dépassés. Mais quelle que soit la difficulté de la tâche, nous continuerons à l'assumer car l'Algérie a besoin de nous en ce moment délicat !", lâche, avec conviction, le Dr Soualili, insistant pour que les citoyens respectent les gestes barrières à même de rompre la chaîne de transmission du virus : "Nous n'arrivons pas à comprendre l'inconscience et le déni dont font preuve certains. Ecrivez que c'est là un appel de détresse que nous lançons à leur adresse !", conclut-il, désespéré.

Assurant la coordination de l'équipe en charge du suivi psychologique des patients atteints de Covid-19 à l'EPH de Rouïba, le Dr Nadia Saadaoui, psychologue-clinicienne, qualifie de "légitime la peur face à une maladie inconnue". Un sentiment auquel sont sujets également praticiens et autre personnel de la santé, reconnaît-elle : "J'ai des enfants et vis avec ma belle-mère de 85 ans. Ma préoccupation principale est de ne pas les contaminer, en dépit des

mesures de protection que nous prenons !", témoigne-t-elle.

"Dans l'inconscient des malades, le Coronavirus renvoie à la mort. Il s'agit donc de gérer leur stress mais aussi celui de leurs proches", souligne-t-elle, regrettant l'agressivité verbale qu'expriment "fréquemment" ces derniers et que l'équipe de psychologues qu'elle coordonne tente de maîtriser "calmement".

"Nous devons rendre hommage à tout le personnel médical car il n'est pas du tout évident de lutter contre un adversaire invisible. Nous avons beau dire qu'ils se protègent contre le Coronavirus, cela n'a pas empêché que des professionnels de la santé en soient décédés !", réagit le Dr Mohamed.

Le Berkani Bekkat, président du Conseil national de l'Ordre des médecins algériens, tout en qualifiant le personnel de la santé de "dernier rempart" contre le coronavirus, le Dr Bekkat considère que "la meilleure façon de lui rendre hommage serait de se pencher sur ses conditions d'exercice, actuelles et à venir, de le protéger et de le défendre", déplorant les agressions verbales et physiques dont ils font parfois l'objet.

"Il est inacceptable qu'ils soient pris entre le marteau d'une minorité de citoyens qui déverse sa colère sur lui et l'enclume du devoir professionnel. Ces derniers ne doivent pas se tromper de cible, s'il y a des dysfonctionnements du système de santé à dénoncer, qu'ils s'en plaignent auprès des concernés !", s'insurge-t-il, avant de faire remarquer que pareils actes "ne datent pas d'aujourd'hui".

Commentant les récentes dispositions prises par le président Tebboune, dans le sens d'une meilleure protection des professionnels de la santé, le Dr Bekkat s'est félicité que celles-ci aient été vite appliquées à l'encontre d'auteurs d'agressions récentes, souhaitant que ces sanctions "fassent date pour servir d'exemples !".

Pour le président du Syndicat des Praticiens de la Santé publique (SPSP), Lyés Merabet, cette situation sanitaire exceptionnelle est en train "d'impacter négativement la bonne marche des services de santé, de manière générale, et de peser sur l'état physique et psychique des profes-

sionnels de la santé, en particulier".

Déplorant également le phénomène de la violence, sous toutes ses formes, visant le corps soignant, il a, à son tour, "salué les mesures prises en urgence par les plus hautes autorités du pays pour répondre au besoin et à l'obligation de protection de tous ces fonctionnaires sur leur lieu de travail !", mettant en exergue "la mise en place d'un cadre réglementaire criminalisant ces actes ainsi que les instructions fermes adressées aux Parquets et aux différents services de sécurité pour réagir et s'autosaisir devant chaque situation posée".

Rappelant que cet aspect a figuré parmi les revendications portées, depuis des années, par ce syndicat, son président préconise néanmoins "d'autres mesures aussi nécessaires", citant le dispositif de vidéosurveillance au niveau des points sensibles des structures de santé, "la sensibilisation" de la population dans le sens d'une plus grande implication dans la lutte contre ce fléau ainsi que "l'amélioration" des conditions d'accueil et de prise en charge des citoyens.

Depuis que le 1er décès, celui d'un ambulancier à l'EHS de Boufarik (Blida), a été annoncé fin mars, le personnel médical ne cesse d'être impacté par ce nouveau virus. Ce décompte macabre est devenu plus fréquent, parallèlement à la courbe haussière des contaminations constatée depuis quelques jours: Début juillet, l'Algérie a déploré la perte de quatre médecins émérites en l'espace de quelques heures, Belhamra Mohamed, Chebila Samir, Houhou Mohamed et Refaoui Mourad.

Le bilan le plus actualisé, communiqué jeudi dernier par le ministre du secteur, fait état de 38 décès et 1.970 contaminations parmi les blouses blanches.

Autant de vies fauchées par le Coronavirus qui, se faisant, rogne une corporation déjà en mal d'effectifs, face à un "antagoniste", aussi largement déployé. Une situation qui a conduit certaines structures de santé à envisager des alternatives d'urgence, à savoir le recours au volontariat et à la sollicitation de médecins et paramédicaux retraités.

APS

MAINTIEN DE L'AÏD-EL-ADHA EN ALGÉRIE

Des Professeurs en médecine émettent un avis défavorable



Le maintien sous condition de l'Aïd-el-Adha ne fait pas l'unanimité en Algérie, qui fait face à une flambée du Covid-19 depuis fin juin.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Un collectif des professeurs en sciences médicales appelle les autorités à décréter l'abstention pour tous du sacrifice du mouton de l'Aïd-el-Adha, en raison de la pandémie de coronavirus. Ce collectif demande aux « plus hautes autorités du pays pour prendre toutes les mesures qu'impose la situation de crise sanitaire actuelle, en décrétant l'abstention, pour tous, de procéder au sacrifice du mouton » et « de faire de ces deux jours de l'Aïd el Adha, un grand moment de recueillement et de solidarité

nationale ». « En tant que membres du collectif, nous pensons qu'il faut impérativement suspendre l'Aïd el Adha pour cette année, du fait qu'elle favorise la dissémination du Covid », affirme le Pr Kamel Bouzid chef du service d'oncologie au CMPC et membre du collectif. « Le Covid est particulièrement agressif et dangereux et on commence réellement à avoir peur avec les nouveaux bilans des contaminations. Il faut donc tirer la sonnette d'alarme », soutient-il.

« Nous appelons à décréter l'abstention de procéder au sacrifice comme en 1966 lorsque le président Boumediène avait pris une décision similaire afin de préserver le cheptel. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation où on ne peut pas se permettre de fêter l'Aïd el Adha dans ces conditions. On pourrait le faire l'an prochain, mais il faut impérativement cette année que les autorités interviennent », considère

le président de la Société d'oncologie médicale. « Quels que soient les conseils que l'on pourrait prodiguer, l'achat du mouton dans des marchés collectifs, son transport à plusieurs, son sacrifice et sa consommation sont toutes des occasions qui vont favoriser les fortes affluences et regroupements qui vont exacerber la situation pandémique », préviennent ces spécialistes issus de différentes branches médicales. Ils appellent à faire de ces deux jours de l'Aïd El Adha « un grand moment de recueillement et de solidarité nationale ». « Par rapport aussi bien aux Algériens décédés, qu'aux personnels soignants dont 2 000 sont infectés et morts de Covid », souligne le Pr Bouzid. Enfin, le collectif exhorte la population à se conformer au respect strict des mesures sanitaires au vu de la hausse des contaminations au coronavirus. « La pandémie connaît actuellement une très forte hausse des contaminations et des décès qui va en s'aggravant depuis les relâchements du ramadan, de l'Aïd-el-fitr et du déconfinement. Ce qui nous impose à tous, aujourd'hui, le respect le plus strict des mesures barrières, notamment de distanciation physique », écrivent les membres du collectif dans une déclaration rédigée à l'issue d'une réunion tenue le 15 juillet dernier.

La fetwa du ministère des Affaires religieuses

Cette réunion a eu lieu au lendemain de la décision de la commission de la Fatwa du ministère des Affaires religieuses et des

Wakfs, d'autoriser le sacrifice du mouton sous conditions.

Émettant un avis favorable pour le maintien de ce rituel religieux, la commission donne « la possibilité d'effectuer le sacrifice le deuxième, voire le troisième jour de l'Aïd el-Adha », afin d'éviter les regroupements lors de l'accomplissement de ce rite sacrificiel.

L. B.

ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

Les précisions de l'ambassade d'Algérie au Qatar

Dans le cadre de l'opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger, l'ambassade de l'Algérie au Qatar (Doha) a annoncé avoir donné la priorité aux étudiants et aux titulaires de visas touristiques et de visites familiales qui devaient rentrer au pays au cours des mois derniers, suite à la fermeture de l'espace aérien, en raison de la propagation du coronavirus Covid-19.

Dans un communiqué publié le dimanche 19 juillet 2020, sur sa page Facebook, la représentation diplomatique a toutefois précisé que les Algériens rapatriés du Qatar seront, dès leur arrivée en Algérie, placés en quarantaine pour une durée de 14 jours, selon le même communiqué. Vendredi dernier, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a chargé les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Transports et du Tourisme de mobiliser la flotte aérienne et maritime et les hôtels pour rapatrier des citoyens bloqués à l'étranger.

Cette opération de rapatriement, qui sera lancée à partir de la semaine prochaine, concernera en premier lieu les familles, les étudiants et les personnes transférées pour recevoir des soins.

Rapatriement des Algériens bloqués en Tunisie le 22 juillet

L'ambassade de la République tunisienne en Algérie a annoncé hier sur sa page Facebook, que l'opération de rapatriement des Tunisiens et des Algériens résidant en Tunisie débutera le 22 juillet 2020, à sept heures du matin, par le poste frontalier d'Oum Tboul (El Tarf). La représentation diplomatique tunisienne a précisé que ceux qui souhaitent s'inscrire dans cette opération de rapatriement doivent faire une réservation d'hôtel et envoyer une copie de la réservation, des passeports et de la carte de résident étranger en Tunisie à l'adresse mail suivante : ambtnij-laa2020@gmail.com Il est à noter que l'un des parents est dispensé du confinement obligatoire à domicile avec l'obligation de s'auto-confiner s'il accompagne ses enfants de moins de 12 ans, précise le même communiqué.

R. N.

SACRIFICE DU MOUTON

Polémique, confusion et interrogations

PAR RACIM NIDHAL

La décision de la commission des fetwas du ministère des Affaires religieuses de maintenir la fête de l'Aïd-el-Adha en pleine pandémie de Covid-19, fait encore débat et suscite des avis divergents.

Ainsi un collectif de professeurs en sciences médicales a appelé les plus hautes autorités à « décréter l'abstention pour tous » du sacrifice du mouton en raison de la pandémie de coronavirus.

« En tant que membres du collectif, nous pensons qu'il faut impérativement suspendre l'Aïd-el-Adha pour cette année, du fait qu'elle favorise la dissémination du virus », a déclaré le Pr Kamel Bouzid membre du collectif et chef du service d'oncologie médicale au CPMC. Un appel qui ne trouve pas de justification aux yeux du président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Dr Mustapha Zebdi. Contacté par TSA, M. Zebdi dit se ranger du côté de la commission des fatwas.

« Cette crise du Coronavirus est gérée par des professionnels. Il y a un conseil scientifique de suivi de l'épidémie. Ledit conseil scientifique a tenu plusieurs réunions avec la commission des fatwas du ministère des Affaires religieuses. La commission a émis une fatwa claire et nette au sujet du maintien de l'Aïd-el-Adha et qui nous a convaincus », rappelle le Dr Zebdi, en précisant que la fatwa n'est pas une injonction.

« La fatwa stipule clairement que toute

personne ou famille incapable de respecter les mesures d'hygiène et tout le protocole de protection nécessaires, peut être dispensée du rituel du sacrifice », souligne-t-il, ajoutant qu'il n'y a pas lieu de discuter une « décision sur laquelle les autorités ont tranché ».

Risque sanitaire

Selon des vétérinaires, si le mouton en lui-même ne transmet pas la maladie, il peut en être le vecteur, notamment par sa toison que plusieurs mains vont toucher. Avant d'acheter le mouton, les acheteurs ne manquent pas de palper le mouton pour vérifier son embonpoint.

C'est une pratique courante mais qui n'est pas sans conséquence surtout dans cette conjoncture de Covid-19.

Les vétérinaires considèrent la toison du mouton comme un support de transmission du virus au même titre que tous les supports inertes où le virus peut survivre. L'argumentaire scientifique ne semble pas convaincre le président de l'APOCE.

« Je présume que les membres du conseil et de la commission ont étudié toutes ces questions, et ont tranché en conséquence », relève le Dr Zebdi. Selon lui, toute personne qui éprouve une peur vis-à-vis de la manipulation de la toison du mouton et du risque d'être infecté par le Covid est autorisé par la fatwa à ne pas sacrifier. Le président de l'APOCE met en avant certains arguments confortant le maintien du rituel, en citant les personnes qui disposent d'espaces pour procéder au sacrifice du mouton en toute sécurité et loin de tout

rassemblement.

Confusion et interrogations

À quelques jours de l'Aïd-el-Adha, plusieurs walis ont en effet signé des arrêtés pour la fermeture des marchés à bestiaux « jusqu'à nouvel ordre », dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus. M. Zebdi confirme qu'en dehors de Naâma et Saïda, les marchés à bestiaux sont interdits dans les autres wilayas. Une situation que le président de l'APOCE ne s'explique pas.

« Maintenant que la décision (du maintien du rituel du sacrifice) a été prise par la commission de fatwa en coordination avec le Conseil scientifique, nous estimons que toutes les actions doivent être en harmonie avec cette décision », remarque-t-il. Le président de l'APOCE plaide pour l'ouverture des points de vente de moutons contrôlés et répondant aux normes. « Je suis tout à fait d'accord pour surveiller les marchés (à bestiaux) qu'il faut multiplier par ailleurs, à condition qu'ils soient régulés. Il faut interdire l'accès à ces marchés aux enfants et aux personnes âgées. Il faut qu'il y ait des moyens de protection (masques, gels hydroalcooliques, etc...) », recommande le président de l'APOCE.

Selon M. Zebdi, son association a saisi par le biais de ses bureaux locaux les walis afin de dégager des espaces de vente « de telle manière à ce qu'ils soient plus nombreux et sur des superficies plus étendues que celles des autres années ».

R. N.

MANQUE DE LIQUIDITÉS DANS LES BUREAUX DE POSTES

Les explications du ministre des Finances

Le ministre des Finances admet enfin, certes à demi-mots, qu'il existe bien un problème de liquidités au niveau des bureaux des postes où, depuis des semaines, de longues queues se forment dès l'entame du service, devant les guichets.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

A ymen Benabderahmane, invité hier à la radio chaîne 3, explique que le phénomène observé s'explique par "l'accumulation des pratiques" qui durent depuis plusieurs années, promettant en outre, "la révolution de la gouvernance des banques".

Parlant de la réunion tripartite samedi entre Gouvernement, partenaires sociaux et patrons, le ministre a confirmé que le gouvernement vient de débloquent une enveloppe de 65,5 milliards de dinars.

Pour assister les entreprises, publiques et privées confondues, victimes des contre-coups de la pandémie du coronavirus, le gouvernement vient de débloquent en leur faveur une première aide financière de 65,5 milliards de dinars.

"Notre souci, déclare-t-il, est de préserver le capital de production de ces entreprises, et partant, l'emploi, des objectifs cardinaux". "Les fonds sont là", a-t-il assuré, avançant des chiffres de 1.000 milliards de dinars et de 10 milliards de dollars, des sommes, précise-t-il, réservées au soutien



de l'investissement productif, particulièrement celui destiné à contribuer à la substitution de produits importés.

Le ministre annonce, par ailleurs, l'organisation, lundi, d'Assises nationales consacrées à la réforme fiscale, "une première en Algérie", visant, déclare-t-il, à "briser les verrous" qui ont fait fuir les

Algériens du paiement des impôts, en raison, notamment, des "pressions" exercées sur une catégorie particulière d'opérateurs au bénéfice d'une "population", qui s'est toujours placée en dehors de la sphère d'imposition. Notant "anormal", que la fiscalité ordinaire soit majoritairement constituée par une retenue à la source,

sous la forme d'un impôt sur le revenu, l'intervenant signale qu'il s'agit, désormais, d'élargir cette dernière en procédant, notamment, à un recensement "juste" de la population fiscale et à un renforcement des capacités de recouvrement.

S'exprimant, d'autre part, sur le sujet de la réforme bancaire, M. Benabderahmane juge que les banques n'ont pas joué le rôle attendu d'elles, en raison, explique-t-il, de "pratiques" qui les ont réduites à un état de " tiroir-caisse".

Afin de lutter contre la "stagnation des pratiques bancaires", il signale qu'à travers la réforme attendue, il a été décidé de créer à leur niveau de nouveaux systèmes de gouvernance permettant d'introduire l'innovation dans leur fonctionnement, par le biais de la mise sur le marché de nouveaux produits.

Exprimant l'intérêt de l'État pour la finance islamique, l'invité considère, que celle-ci devrait permettre de mobiliser une bonne partie de l'argent détenu par le secteur informel, mais précise que d'autres mécanismes seront initiés.

R. R.

POUR CONCRÉTISER LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Sonatrach mobilisera tous les moyens

PAR RANIA NAILI

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a indiqué hier dans un communiqué qu'elle mobilisera tous les moyens pour concrétiser les objectifs fixés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment en matière de modernisation de sa gestion, d'amélioration de son efficacité opérationnelle et de sa compétitivité.

"Les décisions de monsieur le président de la République, prises lors du dernier Conseil des ministres, réaffirment tout l'intérêt qu'accordent les hautes autorités de l'Etat à Sonatrach et à son devenir, et qui sont de nature à redynamiser les activités du Groupe en lui fixant des objectifs en vue de moderniser sa gestion, d'améliorer son efficacité opérationnelle et sa compétitivité et de valoriser sa ressource humaine qui demeure sa première richesse", a précisé la même source. A cet effet, Sonatrach a souligné

qu'elle s'inscrivait "pleinement dans la vision de l'Etat, qui prône notamment, la consolidation de la base de réserves d'hydrocarbures, la mobilisation des découvertes pour augmenter les niveaux de production, le développement des activités de transformation pour valoriser les ressources du pays, la rationalisation et l'optimisation des dépenses afin de renforcer la capacité de résilience du Groupe et d'assurer sa profitabilité et sa pérennité".

Pour atteindre ces objectifs, la compagnie nationale des hydrocarbures a décidé de poursuivre la concrétisation de son programme stratégique à travers des projets d'amélioration couvrant, entre autres, la modernisation de la fonction ressources humaines, l'implémentation d'un système d'information (ERP, digitalisation, etc...), la redynamisation de la fonction recherche et développement et la promotion du contenu local, a fait savoir le communiqué. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait instruit lors du dernier

Conseil des ministres d'engager un audit profond au niveau de Sonatrach, dans le but d'évaluer son patrimoine, de réduire le nombre de ses représentations à l'étranger, de diminuer les postes de responsabilités qui ne sont pas liés au rendement ou à la rentabilité de l'entreprise, ainsi que le passage d'une gestion qui date d'une époque révolue vers une comptabilité analytique saine. Le président de la République avait également relevé, lors de ce Conseil, la stagnation, dans laquelle se trouve ce secteur de l'énergie, empêtré dans les schémas de production classique et perdant de vue, les énormes potentialités que recèle le pays. Le Chef de l'Etat a donné, en outre, des instructions précises en faveur de la relance des activités de prospection des réserves non exploitées et l'arrêt de toute importation de carburant et de produits de raffinage au 1er trimestre 2021.

R. N.

MOHAMED ARKAB :

"Quatre axes pour développer le secteur minier"

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a rappelé que l'objectif de la création de son département ministériel est de revitaliser le secteur minier à travers le pays, afin qu'il joue un rôle dans la reprise économique et le soutien à l'industrie. Accueilli, hier à la chaîne 1 de la Radio algérienne, le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a réitéré la volonté de l'Algérie de se libérer progressivement de la dépendance aux marchés pétroliers, en consacrant progressivement ses efforts, à la valorisation de ses ressources hors hydrocarbures, en accordant un intérêt soutenu à ses nombreuses richesses minières. Dans ce contexte, Mr. Arkab a attribué la faible contribution du secteur minier dans l'industrie nationale et le PIB, aux politiques menées par les gouvernements précédents, en indiquant que le gouvernement actuel se dirige vers la diversification de l'économie nationale. Selon Mr. Arkab, le développement du secteur minier se base sur quatre axes. Le premier est la révision de la loi régissant l'activité minière, pour la rendre plus attractive auprès des investisseurs, locaux et étrangers. Quant au second, il s'agit de reconsidérer la carte nationale minière, pour la faire répondre aux standards internationaux, en termes de précision. Alors que le troisième axe vise à développer les mines existantes en les restructurant, en les organisant et en les gérant. Le quatrième axe concerne la formation de la composante humaine, pour augmenter l'efficacité des ressources humaines. Le ministre des Mines a saisi l'opportunité, pour valoriser l'apport des compétences algériennes, des entreprises publiques et privées, dans la réalisation des futurs projets miniers.

R. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-INDUSTRIE

Conventions de création de pôles technologiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, en compagnie du ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, présidera aujourd'hui lundi à Alger une cérémonie de signature de protocoles de conventions relatives à la création de pôles technologiques en coopération avec le secteur de l'industrie, a indiqué hier le ministère dans un communiqué. La cérémonie de signature se tiendra en présence de plusieurs membres du gouvernement, au siège du ministère de l'Enseignement supérieur, précise la même source. "La création d'un pôle technologique repose sur une dynamique d'innovation basée sur la mise en forme d'un réseau afin de favoriser la circulation des idées, l'échange de compétences, l'accès et la pratique des nouvelles technologies au plus grand nombre d'acteurs locaux", explique la même source. Pour le ministère, la politique des pôles technologiques permet aussi de "renforcer" la compétitivité de l'économie nationale, et "développe" également la croissance et l'emploi, de même qu'elle "encourage" le partenariat entre les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et les agences ou les organismes de recherche. A cette occasion, et dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19), il sera procédé à la présentation de modèles industriels issus de la recherche scientifique en coopération avec le secteur industriel, conclut le communiqué.

R. N.

LITIGE ENTRE LES PARENTS D'ÉLÈVES ET CERTAINS DIRECTEURS
D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVÉS

Le ministère de l'Éducation nationale hausse le ton

Le ministère de l'Éducation nationale est passé à l'acte, concernant le litige qui perdure entre les parents d'élèves et certains directeurs d'établissements scolaires privés.



PAR IDIR AMMOUR

D'un ton ferme, la tutelle de l'éducation, a, en effet, mis en garde tout responsable d'école privée ayant enfreint les dispositions des lois, de la possibilité de recourir à la force de la loi pour protéger les écoliers. Elle rappelle d'ailleurs que les établissements scolaires privés sont soumis, au même titre que ceux du public, aux mêmes dispositions de lois, leur signifiant ainsi que tout «dépassement» envers les parents d'élèves ou les écoliers est passible de «sanctions sévères» pouvant atteindre le «retrait immédiat» de l'agrément de l'établissement. Dans une correspondance n° 755, datée du 16 juillet, le ministère de l'Éducation nationale, a menacé de suivi

judiciaire, dans le cas où il continuerait de faire pression sur les parents pour qu'ils s'acquittent des cotisations pour le troisième semestre, tout en mettant à nouveau en garde contre toute altération de l'avenir des élèves, quelles qu'en soient les raisons et les circonstances. Toujours, dans le même sillage, la tutelle, a instruit également ses directeurs exécutifs à assurer le suivi des situations en suspens et à s'employer à les régler de toute urgence et à leur fournir des rapports périodiques à cet égard. Prendre les mesures juridiques dissuasives à leur encontre, à savoir le retrait immédiat de l'accréditation et la fermeture définitive des écoles, avec recours à un suivi judiciaire si nécessaire. Il est utile de rappeler que les élèves n'ont pas remis les pieds dans les établissements scolaires

publics et privés, et ce depuis le 12 mars dernier; suite à la suspension des cours par mesures préventives; imposées par le gouvernement en raison de la propagation de l'épidémie du Coronavirus dans le pays. Mais, selon les parents d'élèves, malgré cet arrêt, les écoles privées leur imposent «de payer les frais des mensualités du 3e trimestre», alors que leurs enfants étaient privés de cours. A en croire les parents, certains établissements sont allés jusqu'à les menacer de ne pas maintenir leur enfant scolarisé dans leur établissement à la rentrée prochaine et de ne pas leur remettre les bulletins, les attestations de passage, les dossiers scolaires, dans le cas où les parents ne payent pas la dernière tranche de l'année en cours.

I. A.

INVESTIR DANS LA CRÉATION DES BANQUES PRIVÉES

L'appel lancé aux détenteurs de capitaux nationaux

Dans l'objectif de réaliser une meilleure inclusion financière dans les plus brefs délais, le ministre des Finances Aymen Benabderahmane, a appelé les détenteurs des capitaux nationaux à se lancer dans la création de nouvelles banques privées. Le ministre n'a pas hésité à critiqué la situation de secteur bancaire, accusant : « les banques n'ont pas joué leurs rôles de levier dans le développement économique », « Nous avons un réseau bancaire très loin de la nécessité du terrain, avec seulement 1660 agences. Notre réseau

bancaire est loin aussi de ce qui se passe chez nos voisins ». Toutefois, le ministre a mentionné le manque de confiance qui s'est insaturé à cause des anciennes pratiques entre les banques et les citoyens. « Il y a eu un cumul de pratiques dans le passé, qui a fait que les gens perdent confiance en les banques et ce qui a engendré une thésaurisation sans précédente » a-t-il expliqué et impute le manque de liquidité existante actuellement dans les banques. Ainsi, Benabderahmane a insisté : « nous

irons dans une réforme qui encourage l'inclusion financière et aussi de proposer des produits innovant pour attirer l'argent de l'informel » a-t-il insisté. Les autorités tentent ainsi avec tous les moyens de récupérer les grandes sommes thésaurisées par les citoyens et qui sont estimées à plus de 5000 milliards de dinars. Pour y arriver les autorités financières ont lancé huit produits bancaires islamiques, dont le premier sera lancé très bientôt par la BNA.

R. N.

RÉFORME FISCALE

Le ministère des Finances organise des Assises nationales

Le ministère des finances se penchera aujourd'hui sur la réforme fiscale long temps souhaitées, en organisant des assises nationales sur la réforme fiscale, une rencontre qui sera consacré au recueil des propositions qui permettront l'élargissement de l'assiette fiscale. Selon Aymen Benabderahmane, ministre des finances, l'élargissement de l'assiette fiscale passe par « l'implication ou l'imposition de toute la population qui n'est pas imposée pour l'instant, et qui est en dehors de la sphère d'imposition ». Intervenant sur les ondes de la radio nationale, ce dimanche, le premier argentier du pays a souligné que ce travail de réforme sera mené par l'administration fiscale qui doit « œuvrer à convaincre cette frange de la société à l'adhésion dans la contribution » qu'il considère comme un acte citoyen. Benabderahmane a souligné que la révision de la pression fiscale, passe aussi par l'instauration d'un impôt juste équitable pour tout le monde. L'invité de la radio a considéré pas normale que la fiscalité ordinaire se base sur l'IRG, appelant à l'élargissement de l'assiette fiscale et non pas l'augmentation des impôts.

ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION

8 morts et 183 blessés en 24 heures

Huit (08) personnes ont trouvé la mort et 183 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Chlef avec deux (02) morts et trois (03) blessés, suite au renversement d'un véhicule léger qui a chuté dans un oued sur la route nationale n° 19 à Ténès, précise la même source. Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'Annaba sont intervenus pour l'évacuation d'une jeune fille âgées de 21 ans, décédée par noyade à la plage Sidi Salem, dans la commune d'El Bouni. A Tamanrasset, l'intervention des éléments de la Protection civile a permis d'évacuer vers l'hôpital local de deux (02) personnes égarées, âgées respectivement 69 et 44 ans, retrouvées mortes à 80 km de la commune d'Ain Salah.

Concernant la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures, 116 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation physique, ajoute la même source. Les mêmes unités ont effectué, aussi, 131 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, plusieurs quartiers et ruelles à travers l'ensemble des wilayas. La Direction générale de la Protection civile, qui a mobilisé pour les deux opérations 621 agents de la Protection civile tous grades confondus, 88 ambulances, 86 engins, a également mis en place des dispositifs de surveillances dans deux sites d'hébergement destinés au confinement à travers la wilaya d'Alger. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts, maquis, récoltes et broussailles, les unités de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 10 incendies de différentes espèces végétales, dont un incendie de forêt, deux incendies de maquis et sept incendies de récolte ayant causé des pertes estimées à 1 ha de forêt, 4 ha de maquis, 2 ha de broussaille, 1,5 ha de blé, 1050 bottes de foin, 210 arbres fruitiers et 40 palmeraies.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA D'ADRAR
COMMUNE D'ADRAR
Service des programmes
Bureau des marchés
NIF : 098401015013837

AVIS N°15/2020 PORTANT L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°11/2019

Conformément à l'article n°65 du décret présidentiel n°247/2015 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

-Vu le procès verbal de réunion de la commission d'évaluation des offres n°41/2020 du 19/04/2020, le président de l'assemblée populaire communale d'Adrar annonce l'attribution provisoire de projet : **Réalisation d'un dortoir à la Gare routier**
DANS LE CADRE DE L'OPERATION : Etude et réalisation d'un dortoir à la gare routier.

Opération	Nom de soumissionnaire et NIF	projet	Montant de l'offre DA	Délai (mois)	Raisons et critère de choix
Etude et réalisation d'un dortoir à la gare routier	MEDIANI ABDELLAH 198001210118251	Réalisation d'un dortoir à la Gare routier	39.631.747.15	12	Le moins disant

Conformément à l'article 82 du décret sus-cité les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse. Les soumissionnaires qui souhaitent consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière peuvent se rapprocher du bureau des marchés - service des programmes de la commune dans un délai de (03) trois jours à compter de la date de la première publication de cet avis sur le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse.

Midi Libre n° 4048- Lundi 20 juillet 2020 - Anep 2016 011 628

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

Direction Des Ressources en Eau

De la Wilaya de Boumerdes

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE
NIF : 410006000035032

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°12/2018 (2^{ème} AVIS) ayant pour objet : **Réalisation d'un réservoir de 2500M³ de la Zone haute de Bordj Ménail** Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux الحوار et MIDI LIBRE du 11/02/2020.

A l'issu des jugements des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le projet de marché est attribué provisoirement A l'entreprise citées ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges.

Entreprise retenue et NIF	Montant	Note Technique	Délai d'exécution	Critère d'attribution
SARL ETTI HIRECHE NIF : 001335042636894	46.204.130,00 DA	69,23	13 Mois	Offre la Moins distante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale où BOMOP.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service contractant dans les trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 4048- Lundi 20 juillet 2020 - Anep 2016 011 762

MIDI

AGENCE ALGERIENNE D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 08-09 et 10

La régionalisation économique renforce le rôle de l'Etat régulateur, l'efficacité économique et contribue à l'unité nationale par la cohésion sociale

Au moment où les plus hautes autorités du pays s'orientent vers la révision de la Constitution et parle de « refonte de l'Etat » pour un développement plus équilibré et solidaire, comme j'ai eu à le rappeler dans différentes contributions nationales et internationales, largement diffusées entre 2007/2019 afin, de rapprocher l'Etat du citoyen, il y a urgence pour nos gouvernants de comprendre le fonctionnement de la société loin des bureaux climatisés et donc sans tabou, d'aller vers la régionalisation économique à ne pas confondre avec l'avatar dangereux du régionalisme.



L'Algérie s'apprête-t-elle à devenir un pays beaucoup plus minier que pétrolier ?

La régionalisation économique renforce le rôle de l'Etat régulateur, l'efficience économique et contribue à l'unité nationale par la cohésion sociale

Au moment où les plus hautes autorités du pays s'orientent vers la révision de la Constitution et parle de « refonte de l'Etat » pour un développement plus équilibré et solidaire, comme j'ai eu à le rappeler dans différentes contributions nationales et internationales, largement diffusées entre 2007/2019 afin, de rapprocher l'Etat du citoyen, il y a urgence pour nos gouvernants de comprendre le fonctionnement de la société loin des bureaux climatisés et donc sans tabou, d'aller vers la régionalisation économique à ne pas confondre avec l'avatar dangereux du régionalisme.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

L'objet de cette contribution, en m'en tenant au segment socio-économique, devant être élargie à l'anthropologie culturelle, est de poser cette problématique stratégique inséparable de la bonne gouvernance et de l'efficacité des institutions. Contrairement aux idées de certains bureaucrates rentiers, qui ont peur de perdre une parcelle de leur pouvoir, la régionalisation économique renforce le rôle de l'Etat régulateur, améliore l'efficience économique et contribue à l'unité nationale par la cohésion sociale régionale.

1.- La notion de région est elle-même extrêmement variable, la régionalisation pouvant se réaliser au sein du pays ou bien par le regroupement d'un ensemble d'Etats dans une zone géographique particulière ou sur la base d'intérêts ressentis comme communs ce que les économistes qualifient d'intégration régionale. Aussi, la régionalisation peut prendre des formes très différentes selon les pays, allant de la décentralisation au quasi fédéralisme. Je définirai la régionalisation économique comme un mode d'organisation de l'Etat qui confère à la région un rôle et un statut économique propre, caractérisé par une autonomie relative mais non indépendant de l'Etat régulateur central pour les grandes orientations stratégiques tant politiques qu'économiques, cette autonomie étant donc encadrée par l'autorité nationale. Toute régionalisation appelle les questions fondamentales suivantes : compétences des régions ; règles de composition et de fonctionnement des assemblées et exécutifs régionaux ; ressources des régions ; relations avec le pouvoir central ; modalités de transfert aux pouvoirs régionaux et enfin concertation entre régions. D'une manière plus générale, la mise en place de la régionalisation doit avoir pour conséquence un meilleur gouvernement réel ressenti comme tel par la population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique. Cela signi-

fie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale. Selon les théories régionalistes, la diversité des situations locales impose une diversité de solution pour s'adapter aux conditions locales spécifiques. La régionalisation économique couplée avec une réelle décentralisation supposant une clarté dans l'orientation de la politique socio-économique évitant des tensions et conflits entre le pouvoir local et central et des concurrences entre le centre et la périphérie permettrait un nouveau cadre de pouvoir avec des nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux enjeux avec des nouvelles stratégies élaborées. Elle devrait favoriser un nouveau contrat social national afin d'optimiser l'effet de la dépense publique et rendre moins coûteux et plus flexible le service public. La création d'un nouvel espace public générerait une nouvelle opinion publique, voire une nouvelle société civile. Le débat permet l'émergence de thématiques communes, des modes de propositions communs et donc déterminerait des choix collectifs optimaux. Une centralisation à outrance, favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations et produit le blocage de la société. Les expériences historiques montrent clairement que si la centralisation a été nécessaire dans une première phase, elle a atteint vite ses limites et que ce sont les pays qui ont développé des décentralisations réelles et non des déconcentrations, synchronisant gouvernance centrale et locale, qui ont le mieux réussi leur développement. Le pays le plus décentralisé au monde ce sont les Etats Unis d'Amérique, mais n'oublions pas les Landers allemands, les cantons suisses, les organisations des Etats de la Russie et de la Chine, le pouvoir le plus centralisé actuellement étant pour les pays développés étant

France (voir le rapport de Jacques Attali remis au président français Sarkozy sur la réforme de l'Etat insistant sur la décentralisation). Une réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune, pour une société plus participative et citoyenne s'impose, réorganisation fonction de la revalorisation de la ressource humaine renvoyant à l'urgence de la révision du statut de la fonction publique. Après la «commune providence » du tout Etat, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toutes formes de synergie et à l'ingénierie territoriale. C'est dans ce contexte, que la commune doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui participent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un espace. C'est à la commune que reviendra ainsi la charge de promouvoir son espace pour l'accueil des entreprises et de l'investissement devant se constituer en centre d'apprentissage de la démocratie de proximité qui la tiendra comptable de l'accomplissement de ses missions. Actuellement les présidents d'APC ont peu de prérogatives de gestion tout étant centralisé au niveau des Walis alors qu'il y a lieu de penser un autre mode de gestion, de passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités locales entreprises et citoyennes responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire.

2.-L'Algérie s'étend sur 2 380 000 km2 dont 2100 000 km2 d'espace saharien. La densité paraît faible, mais les 9/10e de la population sont concentrés sur les terres du Nord. Sa situation géographique est stratégique : en face de l'Europe, côtoyant la Tunisie, l'Atlantique Maroc/Mauritanie, la Libye, le Mali et le Niger comme point d'appui de l'Afrique sub-saharienne. Nous assistons, hélas, à des constructions anarchiques avec le manque d'homogénéisation dans le mode architectural, un taux accéléré d'urbanisation avec des bidonvilles autour des grandes villes, avec le risque de l'extension de nouvelles formes de violence à travers le banditisme et de maux sociaux comme la drogue et la prostitution. Il suffit de visiter toutes les wilayas, sans exception, pour constater des routes, des infrastructures et des ouvrages d'art qui ont coûté à la collectivité nationale plusieurs dizaines de milliards de centimes inutilisables en cas d'intempéries, des routes éventrées à l'intérieur des villes où la plupart des autorités se complaisent uniquement aux axes principaux visités par les officiels, des ordures qui



s'amoncellent depuis des années à travers la majorité des quartiers périphériques, des logements que les citoyens refont, surtout les secondes œuvres avec des VRD non finies, des espaces verts qui font place à du béton, la construction d'unités dangereuses et polluantes près des villes, des sites touristiques, près des côtes, contenant plusieurs centaines de lits et qui déversent à la mer leurs déchets sans compter le manque d'eau pour l'hygiène. Cela témoigne d'actions urgentes dont la responsabilité ne concerne pas seulement un département ministériel, mais à la fois plusieurs ainsi que les collectivités locales. Cette situation peut avoir des conséquences très graves, avec la "bidonvilisation" sur le plan sécuritaire qui a un coût. ce fait, l'aménagement du territoire plaçant l'homme pensant et créateur au cœur du développement doit réaliser un double objectif, d'une part, une société plus équilibrée, plus participative et solidaire, d'autre part, la croissance au service de l'emploi. L'aménagement du territoire devra répondre aux besoins des populations en quelque lieu qu'elles se trouvent et assurer la mise en valeur de chaque portion de l'espace où elles sont installées. Il ne s'agira pas d'opposer le rural à l'urbain, les métropoles aux provinces, les grandes villes aux petites mais d'organiser leurs solidarités à travers des réseaux renoués qui tiennent compte des mutations, tant internes que de l'économie mondialisée en favorisant une armature urbaine souple à travers les réseaux par la fluidité des échanges, la circulation des hommes, des biens, les infrastructures et les réseaux de communication. Cela implique que sont les

chambres de commerce régionales qui regrouperait l'Etat, les entreprises publiques/privées, les banques, les centres de formation professionnelle, et les universités/centres de recherche. L'action des chambres de commerce, lieu de concertation mais surtout d'impulsion pour la concrétisation de projets serait quadruple : a- premièrement, dynamiser les infrastructures de base et préparer des sites confiés à des agences de promotions immobilières publiques et privées ; - deuxièmement, mettre à la disposition des sociétés une main-d'œuvre qualifiée grâce à un système de formation performant et évolutif allant des ingénieurs, aux gestionnaires, aux techniciens spécialisés et ce, grâce aux pôles universitaires et des centres de recherche, évitant ce mythe d'une université par wilayas. Exemple la chambre de commerce offrira un poste pour 10 candidats en formation, les 90 % non retenus ne constituant pas une perte pour la région. L'apprentissage en dynamique est un capital humain pour de futures sociétés qui s'installeraient dans la région, une société installée payant des impôts qui couvriront largement les avances en capital de la formation avancée. Cette formation devra être adaptée pour tenir compte de la norme qualité standard, le label qualité étant exigé pour tout exportateur (y compris le Maghreb) en direction de la CEE, des USA ou de l'Asie. Ainsi, nous assisterons à une symbiose entre l'université et les entreprises. Car les sociétés ont besoin de l'accès aux chercheurs, aux laboratoires pour les tests d'expérimentation et l'université a besoin des sociétés comme support financier et surtout d'améliorer la recherche. Les étudiants

3.- L'efficacité de ces mesures d'aménagement du territoire pour favoriser les activités productives, impliquent la refonte des finances locales et des taxes parafiscales sans laquelle la politique d'aménagement du territoire aurait une portée limitée devant s'appuyer sur le système de péréquation entre les régions pauvres et riches et sur une véritable décentralisation qui doit être prise en compte par les pouvoirs publics évitant l'esprit centralisateur jacobin largement dépassé. La structure qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme, ce sont les

vivent ainsi la dialectique entre la théorie et la pratique ; - la troisième action est de favoriser des entreprises souples reposant sur la mobilité et les initiatives individuelles. Des tests ont montré que l'initiative personnelle, pour certains produits, permet d'économiser certains équipements (donc d'avoir un amortissement moindre dans la structure des coûts) et de faire passer le processus de sept (7) minutes (420 secondes) à 45 secondes soit une économie de temps de plus de 90 % améliorant la productivité du travail de l'équipe. Ce qu'on qualifie d'équipes auto-dirigées ; d- La quatrième action, la chambre de commerce intensifient les courants d'échange à travers différentes expériences entre les régions du pays et l'extérieur et l'élaboration de tableaux de prospectifs régionaux, horizon 2020/2030. La mise à la disposition des futurs investisseurs de toutes les commodités nécessaires ainsi que des prestations de services divers (réseau commercial, loisirs) est fondamentale Cette symbiose entre ces différentes structures et certains segments de la société civile doit aboutir à des analyses prospectives fondamentales, à un tableau de bord d'orientation des futures activités de la région, afin de faciliter la venue des investisseurs. C'est que les recherches actuelles à portées opérationnelles montrent que les institutions ont un rôle dans la société, notamment des prix Nobel de sciences économiques montrent que les institutions ont un rôle dans la société, déterminant la structure fondamentale des échanges humains, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques, constituent un des facteurs déterminants du développement économique de long terme. Sur le plan opératoire, la version actualisée des indicateurs de gouvernance dans le monde, montre que certains pays progressent rapidement dans le domaine de la gouvernance tout en reconnaissant que les données font aussi apparaître des différences sensibles entre les pays. Les progrès sont en rapport avec les réformes dans les pays où les dirigeants politiques considèrent la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption comme des facteurs indispensables à une croissance durable et partagée. Cette politique devra s'inscrire dans le cadre de l'espace euro-méditerranéen et africain, qui est l'espace naturel de l'Algérie et pour les riverains d'imaginer des zones tampons de prospérité, de ne pas voir ces zones sous des angles négatifs d'assistance financière (assistantat) mais en privilégiant le co-développement. La pleine réussite de ce processus complexe éminemment politique implique de poser le rôle de l'Etat et son articulation avec le marché dans la future stratégie socio-économique

ce qui renvoie au mode de gouvernance tant local qu'international où la régionalisation économique favorisera une société plus participative et citoyenne. Pour l'Algérie, il s'agit de procéder à une autre organisation institutionnelle, qui ne sera efficace que sous réserve d'objectifs précis, loin du juridisme étroit, ayant eu depuis l'indépendance les meilleures lois du monde mais rarement appliquées.

3.- Car le risque horizon 2025/2030 avec la pression démographique galopante souvent oubliée, plus de 50 millions d'habitants horizon 2030 avec une demande sociale croissante, devant créer entre 2000/2025 plus de 350.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel nécessitant sur plusieurs années un taux de croissance de 7/8% et avec la nouvelle reconfiguration mondiale sur la transition numérique et énergétique, est que plus de 80% de la population algérienne vivent dans des grandes villes et villes moyennes. Avec l'impact de la crise mondiale actuelle, il faudra être réaliste et pragmatique et dans le cadre d'une visions stratégique, d'analyser l'impact de la baisse du taux de croissance dans le monde avec un impact sur l'Algérie tributaire avec les dérivées à 98% de ses recettes en devises des hydrocarbures, sur le taux de chômage qui s'ajoute aux taux officiels au 31/12/2019, en distinguant les emplois dans les segments productifs, et les emplois rente improductifs. Cette situation n'est pas propre à l'Algérie la crise touchant tous les pays sans exception. L'Organisation Internationale du Travail- dans son rapport de mai 2020, prévoit un accroissement important des inégalités tant mondiale qu'à l'intérieur des Etats, et du taux de chômage, avec la dominance de l'informel, ne bénéficiant pas de protection sociale) en Asie, Amérique latine, 80% dans certains pays d'Afrique, environ 50 % au Maghreb. Le rapport de l'OCDE de juin 2020 qui met en relief que pour la baisse d'un point de taux de croissance, en moyenne annuelle, le taux de chômage s'accroît d'environ de 350.000 personnes, les femmes étant les plus vulnérables. L'OCDE distingue les personnes non formées qui sont touchées de plein fouet, des personnes moyennement formées et hautement qualifiées qui peuvent selon les segments trouver du travail mais souvent en temps partiel et pas toujours en adéquation avec le profil de la formation et avec des rémunérations inférieures à leurs prédécesseurs. Si l'on prend les données pour 2019, le taux de croissance moyen étant de 2% en Algérie et celles la banque mondiale du 08 juin 2020 –moins 6,4% (recul 8,4%) et

celles de la banque africaine de développement du début juillet 2020 – scénario pessimiste moins de -5,4% et modéré -4,4%, en prenant une moyenne de 5% (recul de 7%), nous aurons un stock additionnel de chômeurs pour 2020, selon la banque mondiale de 2.940.000 et pour la BAD de 2.450.000. Des actions qui doivent être prises en compte dans le plan de relance en étant conscient que l'Algérie terminera avec moins de 40 milliards de dollars de réserves de change et que le taux d'intégration entreprises publiques et privées ne dépasse pas 15% en 2020, peuvent être menées pour réduire de moitié au moins ce flux de chômeurs en Algérie impliquant des actions urgentes de mise en place de nouveaux mécanismes de régulation économique et sociale, avec le ciblage des catégories socio professionnelles défavorisées, ainsi que le soutien aux entreprises qui s'adapteront aux nouvelles mutations donc concurrentielles avec la nouvelle trajectoire mondiale, fondée sur la transition numérique et énergétique. Mais non les entreprises structurellement déficitaires qui seront appelées forcément à disparaître dont les aides s'assimileraient à des subventions déguisées reportant les véritables solutions dans le temps.

En résumé, une Nation ne peut distribuer plus que celle qu'elle produit quitte à accélérer la dérive économique et sociale. Il s'agit, d'opérer un nécessaire changement qui passe par une vision stratégique horizon 2020/2030, les tactiques pour paraphraser les militaires devant se mouler au sein d'une fonction stratégique datée (moyens/objectifs), une approche basée sur une identification claire des missions et responsabilités et une restructuration des fonctions et des services chargés de la conduite toutes les activités politiques, administratives, financières, techniques et économiques. Cette organisation institutionnelle implique d'avoir une autre organisation tant des Ministères que des wilayas par des regroupements évitant les micros institutions, l'éparpillement des ministères et également des wilayas étant budgétivores devant être regroupées en adéquation avec ceux des ministères, ne devant jamais assimiler décentralisation et déconcentration néfaste, cette dernière, en cas de tensions budgétaires, rejetant les problèmes que ne peuvent pas résoudre au niveau central sur le local, souvent sans moyens et autonomie de décisions.

L'Algérie s'apprête-t-elle à devenir un pays beaucoup plus minier que pétrolier ?

Continuer à dépendre des seules ressources d'hydrocarbures serait suicidaire pour l'Algérie. Les baisses tendancielle de la production (l'Algérie ne produit plus que 700.000 barils/jour) et des recettes (à peine 18 milliards de dollars en 2019), s'inscrivent dans une logique structurelle imparable et le gouvernement algérien semble l'avoir bien compris.

CONTRIBUTION DE NORDINE GRIM



Et, c'est sans doute pourquoi, le président de la république a donné à son gouvernement ce mardi 7 juillet 2020, le feu vert pour entamer l'exploitation à grande échelle de produits miniers dont le pays regorge. Il s'agit on l'a compris de la mine de fer à ciel ouvert de Gara Djebilet (Tindouf), du méga gisement de zinc d'Amizour (Bejaia) et des « terres rares » disséminées à travers tout le territoire national. On s'étonne évidemment de l'intérêt tardif porté par les autorités algériennes à d'aussi importantes sources de revenus.

Elles n'y pensent effectivement que lorsque les revenus pétroliers se dissipent comme en 1986 ou, comme c'est le cas aujourd'hui, avec l'effondrement des cours du pétrole. Elles avaient l'habitude d'enterrer ces projets dès que les recettes pétrolières opèrent une remontée, mais gardons tout de même l'espoir que cela ne sera pas le cas cette fois-ci !

Les enjeux financiers sont en effet colossaux. Ils le sont pour le minéral de Gara Djebilet qui offre le privilège d'être facilement exploitable et intarissable durant au minimum un demi-siècle.

Ils le sont aussi pour la mine de zinc d'Amizour qui peut rapporter gros du fait de l'envolée des cours de ce minéral qui tend à manquer sur le marché mondial. Mais ils le sont surtout pour les « terres rares », dont la demande mondiale avait explosée avec l'industrie électronique (ordinateurs, Smartphones, équipements médicaux etc.) et progresse encore plus aujourd'hui, avec l'industrie de la voiture électrique qui requiert des quantités gigantesques de Lanthane, Cérium, Néodyme, L'yttrium, mais aussi et surtout, de Cobalt pour réaliser les batteries Lithium et le matériel électronique qui équiperont les dizaines de millions de véhicules écologiques qui sortiront prochainement en masse de pratiquement toutes les usines d'automobiles du monde.

Pour l'économie algérienne, la prochaine décennie sera sans doute celle des produits miniers et, notamment, celle des « terres rares » dont le

pays regorge, à en croire les informations livrées par quelques médias qui en 2017 déjà classaient l'Algérie au troisième rang mondial des réserves disponibles.

Selon les professeurs Farid Benyahia et Kamel Sanhadji, le sous sol algérien renfermerait pas moins de 20% des réserves mondiales de « terres rares ». Si ces informations jamais démenties, venaient à être confirmées par des chercheurs agréés, elles feraient de l'Algérie un pays qui pèsera très lourd, non seulement, sur le plan économique, mais aussi et surtout, sur le plan géostratégique, tant ces métaux rares sont indispensables à l'industrie des équipements de pointe qui, comme on le sait, connaît un essor prodigieux dans les pays les plus puissants de la planète. La présence à une aussi grande échelle de terres rares, serait en effet de nature à faire de l'Algérie, un richissime détenteur de ces métaux précieux indispensables à la fabrication de technologies ultra modernes, que très peu de pays possèdent.

C'est le cas du Cobalt que seuls quelques rares pays possèdent. Le plus important d'entre eux est sans aucun doute le Congo qui détient les deux tiers des réserves et produit environ 100 000 tonnes par an.

La Russie, l'Australie, Cuba et le Maroc comptent également se lancer dans l'aventure des « terres rares » mais ils ne pourront produire au total que 116.800 tonnes de Cobalt alors que le marché mondial en demande 200.000 tonnes aujourd'hui et, sans doute le double, dans les dix prochaines années. Même si son prix a beaucoup régressé (il est passé de 90.000 dollars la tonne en décembre 2018 à 28456 dollars la tonne en août 2020) le Cobalt reste encore suffisamment rémunérateur aujourd'hui sur le marché mondial. Lorsque que l'économie sortira de la paralysante pandémie de Coronavirus les perspectives en la matière promettent d'être encore plus optimiste vu l'écart qui existera entre la demande qui explosera avec le boom de l'industrie

de la voiture électrique et l'offre de cobalt qui demeurera à des niveaux toujours bas.

Si la presse, alimentée par certains « experts », s'est dépêchée d'alimenter la chronique en allant jusqu'à évaluer nos réserves de « terres rares » à environ 2400 milliards de dollars, aucune précision n'a par contre été donnée sur la localisation précise des gisements disponibles. On s'est contenté de les positionner vaguement du côté Est et Sud-ouest du pays. L'évaluation basée sur des études prospectives effectuées au début des années 70 par des ingénieurs chinois est également imprécise, ne serait-ce que du fait de l'archaïsme des instruments de détection de l'époque, que du peu de moyens déployés pour la circonstance sur un aussi vaste territoire.

Le ministère de l'Industrie a tout récemment reçu ordre de recruter un maximum d'ingénieurs et géologues pour faire l'inventaire des actifs miniers de l'Algérie. Ce n'est qu'à l'issue de cette prospection à grande échelle qu'on connaîtra avec suffisamment de précision la nature des gisements miniers, leurs consistances et leurs localisations précises. On peut toutefois commencer par exploiter des gisements déjà répertoriés parmi lesquelles de possibles de Cobalt.

C'est la première fois que les autorités algériennes évoquent la possibilité d'extraire cette catégorie de métaux rares particulièrement prisée par les industries de pointe. On ne trouve d'ailleurs nulle part trace d'initiatives allant dans ce sens. Bien au contraire un mystérieux « black out » bloque depuis des années toute information relative à cette filière que les nouvelles technologies ont subitement propulsée au devant de la scène. S'il y a effectivement traces d'appel d'offres pour l'exploitation des gisements de fer et de zinc des mines de Gara Djebilet et d'Amizour, on ne trouve par contre aucune initiative de ce genre en ce qui concerne la prospection et à l'exploitation de gisements de « terres rares », ce qui paraît étonnant au regard des gros revenus

que pourraient générer à court terme ces richesses notamment en cette période de déclin des recettes d'hydrocarbures. Au niveau du ministère de l'Industrie, on explique le retard à promouvoir l'extraction et le raffinage des terres rares par l'importance du coût des investissements et par l'absence de savoir faire qui contraindra l'Algérie à extraire et valoriser ces métaux en partenariat avec des entreprises étrangères qui maîtrisent le mieux les technologies de l'extraction et du raffinage des « terres rares ». Notre source nous informe que l'industrie des terres rares doit se déployer avec beaucoup de précautions car les risques de pollutions irréversibles sont réels, sans doute même, plus importants que ceux qui résultent de l'extraction d'hydrocarbures de schistes. Mais on n'en est pas encore là ! Car si l'intention d'ouvrir officiellement la voie à l'exploitation des « terres rares » est excellente en soi, il reste beaucoup à faire pour donner effectivement corps à cette industrie toute nouvelle pour l'Algérie. De nombreuses questions se posent dès lors : qui exploitera les gisements de « terres rares ». Si c'est directement l'Etat algérien, faudra-t-il créer pour ce faire une société nationale ? Si partenariat avec des firmes étrangères il y aura, quels seront ces partenaires ? Y aura-t-il comme pour le pétrole, des firmes (américaines et françaises notamment) plus privilégiées que d'autres ? Le privé algérien sera-t-il autorisé à exploiter des gisements de « terres rares » ? Les terres rares seront-elles raffinées en Algérie ou exportées à l'état brut ? Comment préserver l'environnement de cette industrie polluante ? L'Algérie cherchera-t-elle à développer en aval de l'exploitation de « terres rares », une industrie électronique qui prendrait avantages de la disponibilité du cobalt et autres métaux destinés à ce type d'industrie ? Autant de questions auxquelles il est important de réfléchir dès à présent.

N. G.

DJELFA, CULTURE DU SAFRAN

Des résultats encourageants pour une expérience pilote

La production de bulbes de safran obtenues lors de l'expérience pilote a été multipliée par 6 à 7, soit bien plus que les prévisions qui tablaient sur une multiplication du rendement par 5 à 6.

PAR BOUZIANE MEHDI

Des résultats encourageants reflétés par un "bon rendement" ont été en effet obtenus dans une expérience pilote de culture de safran, menée par un investisseur privé à Djelfa. C'est ce qu'a annoncé, la Direction des services agricoles de la wilaya (DSA).

Lors d'une visite d'inspection du responsable du secteur agricole local, Ali Bendjoudi, ce constat a été fait au niveau de cette exploitation privée, située à la sortie sud de la ville de Djelfa, abritant l'expérience pilote de la culture de safran, qui en est à sa 2^e phase de récolte de bulbes, dont le rendement a été jugé "très bon", d'après le constat fait sur place.

Selon l'APS, le DSA s'est particulièrement félicité de cette "bonne campagne de récolte", qualifiée d'"encourageante", d'autant que cette réussite est en partie due au fait que le jeune porteur du projet a bénéficié d'une "formation sur la culture du safran, organisée précédemment par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya".



Ali Bendjoudi a assuré que "la production de bulbes obtenues, pour cette fois, a été multipliée par six à sept fois, soit bien plus que les prévisions qui tablaient sur une multiplication du rendement par cinq à six", à cette occasion, le promoteur de cette première expérience du genre à Djelfa, Abderrahmane Khelili Banouh, a souligné la "très bonne qualité des bulbes (de grande taille), dont la culture s'est faite sans engrais".

Cette safranière s'étend sur une surface de pas plus de 3.500 m², et les frais de cette culture sont exorbitants (plus de cinq millions DA).

Lors de la première opération de récolte, réalisée deux mois seulement après l'opération de mise en terre, les mêmes résultats encourageants ont été déjà obtenus, soit en décembre dernier, "où une assez bonne quantité de

stigmates ont été cueillies", a indiqué M. Banouh. La culture du safran ou de l'"or rouge est particulièrement adaptée au sol et au climat de Djelfa", d'où l'intérêt, a affirmé le responsable du bureau de formation et d'orientation agricole à la DSA, Saïd Essaid. Il ne manquera pas d'ajouter qu'il "tire profit de cette expérience, pour son élargissement à d'autres régions de la wilaya de Djelfa, au vue de sa rentabilité économique".

Le jeune Abderrahmane Khelili Banouh vient de se lancer dans une 2^e expérience pilote sur une surface mitoyenne à sa safranière, consistant dans la culture de près de 1.000 plants de poire-melon, une première dans la wilaya pour ce type de fruit originaire d'Amérique latine.

B. M.

OUARGLA, COMMUNES DE LA WILAYA

Recensement de 134 zones enclavées

Au total, 134 localités considérées comme des "zones enclavées" nécessitant une mise à niveau des conditions de vie du citoyen, ont été recensées à travers 19 communes de la wilaya d'Ouargla.

Lancé par la commission de wilaya chargée du dossier durant le premier trimestre de l'année en cours, ce processus consiste notamment à identifier les besoins "nécessaires et urgents" couvrant les différents aspects de la vie quotidienne des citoyens devant être pris en charge.

Des réunions de coordination ont été organisées, en présence de l'ensemble des acteurs concernés, en vue de cerner les besoins de ces régions en matière de développement local.

A cet effet, "plusieurs opérations concernant divers secteurs d'activités, notamment ceux ayant un lien direct avec le cadre de vie général du citoyen, ont d'ores et déjà été retenues, notamment au titre du Plan communal de développement et du budget de wilaya, en faveur de ces régions", a affirmé à l'APS le chef de

l'exécutif de la wilaya, Aboubaker-Esseddik Boucetta, en marge d'une visite de terrain dans la localité de Roud el-Baguel, classée dans la liste des zones d'ombre. Diverses opérations sont accordées à la localité de Roud el-Baguel dans la daïra frontalière d'El-Borma pour répondre aux attentes de sa population.

Parmi les projets retenus en faveur de cette localité qui compte environ 325 habitants, la réalisation de canalisations d'eau potable, l'extension du réseau d'électricité vers les habitations en cours de construction, ainsi que la réalisation d'un périmètre agricole.

S'agissant du secteur de la santé, Roud el-Baguel va bénéficier de la réalisation d'une salle de soins susceptible de contribuer à soulager les malades des contraintes de déplacement vers des structures de santé éloignées pour une prise en charge sanitaire de base.

Pour permettre aux élèves du premier cycle d'avoir de bonnes conditions de scolarité, "un projet d'école primaire

est en cours de réalisation, pour mettre fin aux cabines sahariennes utilisées comme salles de classe, dépourvues de beaucoup de commodités nécessaires", a souligné M. Boucetta, tout en restant attentif aux préoccupations soulevées par les citoyens concernant notamment la réalisation d'un réseau d'assainissement, l'aménagement urbain, l'acquisition d'un quota du programme d'habitat rural, en plus de l'alimentation en eau potable déminéralisée, acheminée actuellement depuis des compagnies pétrolières opérant dans la région.

Au terme de sa visite qui a été une opportunité pour distribuer des colis alimentaires et des bavettes dans le cadre de la solidarité avec les familles établies en zones enclavées, en cette période de confinement préventif, le premier responsable de la wilaya a inspecté un projet de station de service en chantier près de la RN-53A reliant el-Borma à Hassi-Messaoud en passant par Roud el-Baguel.

APS

TIZI-OUZOU

Prix le "Gourmet" du concours huiles monde

Le lauréat du prix le "Gourmet" au 18^e Concours international des huiles du monde organisé par l'Agence de valorisation des produits agricoles (Apva) qui se déroule à Paris, Amazit Fayçal, a été honoré par le wali de Tizi-Ouzou, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Lors de cette cérémonie, le wali a félicité M. Amazit représentant de l'huilerie moderne "Ouiza" située dans la commune d'Ifigha, pour avoir honoré le produit algérien. Il a aussi félicité l'ensemble des agriculteurs et l'encadrement qui contribuent au développement du secteur agricole à Tizi-Ouzou soulignant sa disponibilité à les accompagner, a indiqué à l'APS le chargé de communication.

M. Amazit, aussi membre de la coopérative "Achvali n'Ath Ghovri" qui a déposé un dossier de labellisation de l'huile d'olive des Ath-Ghovri, a observé que l'huile d'olive algérienne a "effectué un grand pas lors de ce concours, où quatre prix ont été décrochés par l'Algérie, ce qui a permis d'offrir une place et plus de visibilité à ces produits algériens au niveau international". Il a promis d'améliorer encore son huile.

Dans son intervention, le wali a observé que "le secteur de l'agriculture est en nette progression localement et à l'échelle nationale". Relevant que "l'Algérie recèle des potentialités naturelles et des capacités humaines importantes, à même de booster le secteur agricole", il a rappelé que "les pouvoirs publics ont mis le moyen nécessaire pour l'amélioration de la production dans toutes les filières, tant au plan quantité que qualité". A cette même compétition, l'Algérie a décroché 3 autres prix. Il s'agit d'une médaille d'or décrochée par l'oléfacteur Ouagued Aomar de la wilaya de Bouira pour son huile dénommée - Azemmour - dans la catégorie mûr intense", une autre d'argent obtenue dans la catégorie "mûr léger" par la Sarl Arbaolive de la wilaya de Blida pour son huile du même nom et d'un prix "Gourmet" obtenus par la Sarl Ets Kiared (Boumerdès) pour son huile Baghlia dans la catégorie mûr intense.

AÏN-TEMOUCHENT

Distribution gratuite de 100.000 bavettes

Les services de la wilaya d'Aïn-Témouchent ont procédé, vendredi 22 mai, à la distribution à titre gracieux d'un lot de 100.000 masques protecteurs à travers les communes de la wilaya. Supervisant le lancement de la distribution, la wali d'Aïn-Témouchent, Labiba Ouinez a précisé que "la distribution d'un lot de 100.000 masques protecteurs réceptionnés de la pharmacie centrale des hôpitaux s'inscrit dans le cadre des mesures de prévention que les pouvoirs publics veillent à concrétiser pour endiguer la propagation de la pandémie sanitaire."

"La distribution des bavettes touchera l'ensemble des communes de la wilaya ainsi que les zones enclavées du fait de la généralisation du port obligatoire du masque à compter du premier jour de l'Aïd el-Fitr", a-t-elle encore souligné.

De surcroît, plusieurs franges de la société civile à l'instar des Scouts musulmans algériens (SMA) et nombre d'associations actives au niveau local ont été d'un grand apport durant cette crise pandémique.

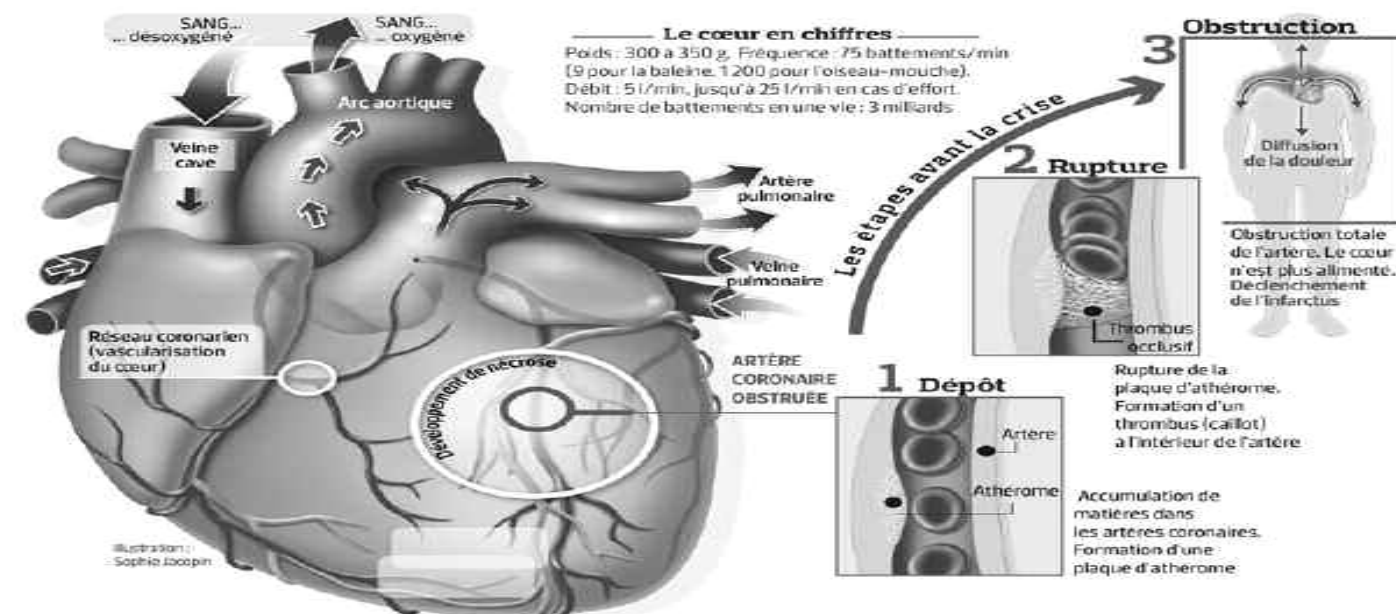
A noter que la zone enclavée de Hadjairia dans la commune d'Aïn-Kihal était la première halte où a débuté la distribution de ces masques de protection, une opération favorablement accueillie par les habitants de cette localité.

APS

Prévenir la récurrence de l'infarctus du myocarde

Après un infarctus du myocarde, les patients survivants sont à risque de nouvel événement cardiovasculaire et ce risque est proportionnel au taux résiduel de "mauvais" cholestérol LDL, même chez les patients recevant un traitement intensif par statines.

Lessai Odyssey Outcomes coordonné par le professeur Philippe Gabriel Steg du département de cardiologie de l'hôpital Bichat AP-HP et de l'université Paris Diderot/USPC, a été mené auprès de 18 924 patients dans plus de 50 pays avec le réseau FACT – French Alliance for Cardiovascular Trials labellisé par F-CRIN (Inserm) et le Dr G. Schwartz de l'université of Colorado School of Medicine. Les résultats montrent, après un suivi moyen de 2,8 ans, une réduction du risque d'évènement cardiovasculaire d'environ 15 % chez les patients traités par alirocumab ainsi qu'une mortalité plus basse. Ces résultats publiés le 7 novembre dans la revue *The New England Journal of Medicine* ([link is external](#)), suggèrent que l'injection de cet inhibiteur de PCSK9 pourrait contribuer à améliorer le pronostic de ces patients à risque. Une nouvelle classe médicamenteuse, les inhibiteurs de PCSK9 est capable



d'abaisser de plus de 50 % le taux résiduel de cholestérol LDL, en plus du traitement par statines. L'un de ces médicaments, l'alirocumab (Praluent, Sanofi) a été testé dans le grand essai clinique randomisé en double aveugle contre placebo Odyssey Outcomes, portant sur des patients ayant un cholestérol LDL supérieur à 70 mg/dL malgré un traitement maximal par statines. Ces médicaments sont dérivés de la découverte par l'équipe du Pr Catherine Boileau de mutations du gène de PCSK9 associés à une hypercholestérolémie familiale (Boileau C et al Nature Genetics, 2003 ([link is external](#))). L'alirocumab est un anticorps monoclonal, le PCSK9 pour proprotéine convertase subtilisin-kexin type 9. Il agit sur les récepteurs du cholestérol qui attirent le cholestérol

LDL et le détruisent. Un groupe de patients d'au moins 40 ans et ayant été hospitalisé pour un accident cardiovasculaire a reçu l'alirocumab par injection et un deuxième groupe un placebo.

Baisse de la mortalité

Le groupe alirocumab présentait des taux plus bas de LDL en moyenne de 40 à 66mg/dl comparés à des taux plus élevés dans le groupe placebo atteignant 93 à 103 mg/dl. En détail, une réduction des évènements cardiovasculaires majeurs a été constatée dans le groupe alirocumab (1052 vs 903 évènements, soit 11,1% dans le groupe placebo contre 9,5% dans le groupe alirocumab). Les chercheurs ont également constaté que la mortalité a été plus

basse dans le groupe traité (3,5 % contre 4,1 % dans le groupe placebo). La tolérance du traitement a été très bonne sur la durée du suivi, avec en particulier aucun excès de risque de trouble cognitif, de diabète ou d'élévation de la glycémie. Cet essai suggère que l'addition d'un inhibiteur de PCSK9 par injection au traitement post infarctus par statines pourrait contribuer à améliorer le pronostic de ces patients. Les seuls effets secondaires étaient mineurs et limités à des démangeaisons ou un gonflement au niveau du site d'injection. L'essai Odyssey Outcomes a été financé par Sanofi et Régénérion. Les données ont été analysées par le groupe universitaire du Dr M. Szarek à SUNY Downstate School of Medicine, Brooklyn, New York.

Forte corrélation entre la pollution de l'air et les visites aux urgences

Les centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), l'université du Nevada et l'université d'Emory ont entrepris d'étudier les effets de l'amplification de la pollution de l'air sur le nombre de consultations effectuées aux urgences par des patients de tous âges pour des problèmes respiratoires de type asthme, bronchopneumopathie chronique (BPC) et infection respiratoire. Les chercheurs ont étudié la présence de deux polluants dans 869 pays une semaine avant la visite aux urgences pour un problème respiratoire. L'étude, d'une échelle inédite, recouvre 40 millions de consultations et 45 % de la population américaine. Les patients ont été divisés en trois groupes : les moins de 19 ans, les moins de 65 ans et les plus de 65 ans. Les conclusions présentées dans la revue *American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine* indiquent une corrélation entre les niveaux d'ozone et le taux de visites aux urgences respiratoires, pour des

problèmes d'asthme, d'infections respiratoires aiguës, de BPC et de pneumonie, dans tous les groupes d'âge. L'association la plus prononcée est constatée chez les plus de 65 ans.

L'augmentation des niveaux d'ozone fait augmenter les visites aux urgences

Les chercheurs ont également établi une relation entre les PM 2,5 - qui sont des particules de moins de 2,5 microns de diamètre - qui pénètrent en profondeur dans le système respiratoire, et les visites aux urgences respiratoires chez les enfants et les adultes de moins de 65 ans. La corrélation la plus accentuée est constatée chez les enfants. Là aussi, l'augmentation du taux de PM 2,5 est reliée à une augmentation du pourcentage de visite aux urgences chez les enfants, comme chez les moins de 65 ans.

De précédentes études consacrées aux visites aux urgences ont démontré que les enfants étaient particulièrement



vulnérables face à la pollution de l'air, mais ces études se limitaient à une ville donnée, a expliqué Heather M. Strosnider, auteure principale de l'étude. Ces conclusions vont dans le sens de celles de l'Agence pour la pro-

tection de l'environnement. L'ozone, principal composant du smog, et le PM 2,5 sont les deux plus importantes formes de pollution de l'air aux États-Unis.

MALAWI

Une seconde présidentielle après l'annulation du scrutin de 2019

Pour la seconde fois en un an, les électeurs se sont pressés dans les quelque 5.000 bureaux pour élire leur chef de l'État.

Les électeurs du Malawi se sont rendus en nombre et pacifiquement mardi 23 juin dans les bureaux de vote pour choisir leur Président pour la deuxième fois en un an, après l'annulation historique de la réélection du sortant Peter Mutharika en raison de fraudes massives. Au terme d'une campagne rythmée par de nombreuses réunions publiques malgré la pandémie de coronavirus, M. Mutharika, 79 ans, retrouve encore sur sa route le chef de l'opposition Lazarus Chakwera, 65 ans. Troisième candidat sur les rangs, Peter Kuwani n'a guère de chances de pouvoir perturber leur face-à-face. A l'issue de l'élection du 21 mai 2019, la Commission électorale (MEC) avait proclamé la victoire du chef de l'Etat sortant, au pouvoir depuis 2014, avec 38,57 % des suffrages contre 35,41 % à Lazarus Chakwera. Mais ce dernier n'a jamais



accepté ces résultats, à ses yeux outrageusement frauduleux, et saisi la Cour constitutionnelle. A la surprise générale, ses juges ont annulé en février la victoire de Peter Mutharika, confirmant des "irrégularités généralisées et systématiques". Le Malawi est ainsi devenu le deuxième pays d'Afrique subsaharienne, après le Kenya en

2017, à annuler un scrutin à la magistrature suprême. Après la fermeture mardi à 18 h des bureaux, le nouveau président de la MEC, Chifudo Kachale, a affirmé que "le vote s'est dans l'ensemble déroulé de façon pacifique, à l'exception de quelques incidents qui n'ont cependant pas perturbé le processus" électoral. La police a confirmé.

"Nous avons enregistré des problèmes au cours des douze dernières heures mais, en général, la situation est calme. Pas de problème d'intimidation d'électeurs, d'employés de la MEC", a déclaré le numéro 2 de la police, Noel Kayi.

Présenté par nombre d'analystes comme le favori de ce nouveau scrutin, Lazarus Chakwera s'est montré confiant sur l'issue du vote. "Nous avons rendez-vous avec le destin, l'heure d'un nouveau Malawi a sonné, a-t-il lancé. Je veux servir le Malawi avec intégrité (...), je veux régler nos problèmes, à savoir le détournement des fonds publics et la corruption."

Le Malawi est l'un des pays les plus démunis de la planète. Selon la Banque mondiale, plus de la moitié de ses 17 millions d'habitants vit sous le seuil de pauvreté. Pendant la campagne, les candidats ont multiplié les réunions publiques, mais la MEC avait promis que les règles de prévention sanitaire contre la pandémie du Covid-19 seraient respectées pendant le scrutin présidentiel. 803 cas d'infection, dont 11 mortels, ont été recensés dans le pays.

USA - RUSSIE

Nouvelles négociations sur le désarmement nucléaire

Les États-Unis et la Russie reprennent lundi à Vienne des négociations sur le contrôle des armements nucléaires, menacées dès le début par l'insistance de Washington à y inclure la Chine, ce que Pékin refuse. Les délégations sont arrivées au Palais Niederösterreich accueillant les discussions dans le centre de la capitale autrichienne sans faire de déclarations. L'ambassadeur Marshall Billingslea, représentant du Président américain pour les questions de désarmement et le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov doivent discuter sur plusieurs jours du traité bilatéral New Start, conclu en 2010, qui expire le 5 février 2021. Les termes de New Start, inscrits dans le cadre du désarmement progressif prévu par

le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968, limitent à 700 le nombre de lanceurs nucléaires stratégiques et à 1.550 le nombre de têtes nucléaires. Moscou réclame des discussions sur sa reconduite depuis fin 2019, mais l'administration Trump a jusque-là fait de l'inclusion de Pékin dans les pourparlers un préalable. La Russie et les États-Unis détiennent toujours plus de 90 % des armes nucléaires dans le monde, selon le dernier rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). Washington dispose en 2020 de quelque 5.800 ogives nucléaires et Moscou de 6.375, contre 320 pour Pékin, 290 pour Paris et 215 pour Londres, toujours selon l'institut suédois. La Chine, qui considère que son arsenal est

encore bien inférieur, refuse de participer à des négociations tripartites mais s'est montrée ouverte à des discussions multilatérales. Song Zhongping, un expert chinois des questions de défense, estime que le niveau idéal pour Pékin serait de 2.000 têtes nucléaires. Donald Trump a retiré les États-Unis de trois accords internationaux de désarmement : celui sur le nucléaire iranien, le traité INF sur les missiles terrestres de moyenne portée et le traité Ciel ouvert de vérification des mouvements militaires et de la limitation des armements. "L'administration de Trump renonce pratiquement à toutes les restrictions liées aux accords conclus dans le passé", a estimé l'analyste politique russe Fiodor

Loukianov, interrogé par l'AFP.

BRÉSIL

La justice oblige le Président Bolsonaro à porter un masque en public

Jair Bolsonaro devra porter un masque "dans tous les lieux publics", selon une décision de la justice brésilienne. Dans un arrêt rendu lundi 22 juin au soir, le juge Renato Borelli a décidé qu'une amende de 2.000 réais serait infligée au chef de l'État s'il apparaissait à nouveau en public sans le masque exigé par un décret en vigueur dans le district fédéral de Brasilia. Le Président "a l'obligation de respecter les lois en vigueur, ainsi que d'assurer le bien-être de la population et par conséquent d'adopter les mesures sanitaires pour éviter la propagation du nouveau coronavirus", a argumenté le magistrat. Cette décision s'applique également à l'ensemble de ses collaborateurs. Le port du masque est obligatoire depuis des semaines dans la plupart des régions du Brésil, mais M. Bolsonaro ne le porte que de manière aléatoire. Cet arrêt a été rendu à la suite d'une requête déposée par un avocat fustigeant la "conduite irresponsable du Président face au coronavirus, qu'il a minimisé et qualifié de petite grippe". Depuis le début de la pandémie, Jair Bolsonaro a provoqué de nombreux rassemblements en allant à la rencontre de ses partisans, souvent sans porter de masque.

Agences

BIÉLORUSSIE

Viktar Babaryka dénonce une "campagne d'intimidation"

Quelques heures à peine après avoir prétendu mater une "révolution", fomentée par d'obscures forces venues "de l'Est et de l'Ouest", Alexandre Loukachenko était à nouveau défié par sa population. En cette fin juin, à quelques semaines d'un scrutin censé lui octroyer un sixième mandat, le président biélorusse, qui règne depuis plus de vingt-cinq ans sur le petit pays de l'ex-Union soviétique, semble dépassé par la colère de son peuple. Dans la journée de samedi 20 juin, malgré les répressions policières de la veille, les Biélorusses étaient à nouveau venus manifester à Minsk contre le chef d'État et ses dérivés autocrates. "Peut-on dire qu'il y a un changement au sein de la population ? Que la peur a disparu ? C'est difficile à dire. Mais, pour l'heure, les intimidations et les menaces de Loukachenko n'ont pas fonctionné", observe Artyom Shraibman, analyste politique. Vendredi, jeunes,

vieux, politisés ou non, étaient déjà descendus dans les rues de la capitale pour crier "liberté". L'après-midi, une chaîne humaine de plusieurs milliers de personnes s'était formée pour réclamer la libération de Viktar Babaryka. L'homme d'affaires, qui fut pendant 20 ans à la tête de la banque russe Belgazprombank, s'est porté candidat à l'élection présidentielle du 9 août. Après avoir recueilli quelque 400.000 signatures quand il n'en faut que 100.000, l'homme a semble-t-il représenté une menace suffisamment précise pour qu'Alexandre Loukachenko prenne les devants. Le 18 juin, le Comité pour le contrôle de l'État, sorte de parquet financier biélorusse, a annoncé l'arrestation de l'ex-banquier, l'accusant de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale. Une vingtaine d'employés de l'établissement ont également été arrêtés, tandis que l'État prenait

le contrôle de la banque, propriété du groupe gazier russe Gazprom. M. Babaryka, qui avait démissionné de Belgazprombank peu avant de se porter candidat, a dénoncé une "campagne d'intimidation à des fins politiques". L'opposant n'est pas le seul à avoir été écarté manu militari de la course à la présidence. Le 29 mai, c'est le blogueur Sergueï Tikhonovski qui fut placé en détention, pour trouble à l'ordre public. Le quadragénaire avait récolté et filmé dans les villes et les campagnes du pays les griefs de la population, avant de les diffuser sur sa chaîne YouTube. Son arrestation avait déclenché une mobilisation inhabituelle dans plusieurs villes du pays. Quelques jours plus tard, Mikalay Statkevich, opposant notoire de Loukachenko, qui a déjà purgé cinq ans de prison, placé à son tour mis sous les verrous.

ANGLETERRE

Benrahma et Brentford ratent le coche

Les coéquipiers de Saïd Benrahma ont raté une occasion en or de s'emparer seuls de la deuxième place après la défaite de West Bromwich hier en perdant pour la première fois en neuf matchs, sur le terrain de Stock City par 1 à 0.

En effet, avant cette rencontre, il ne manquait plus que 4 points aux « Bees » de Brentford pour assurer directement une montée en Premier League, car seuls les deux premiers du championnat accèdent directement sans passés par les play-offs. Benrahma, qui n'était finalement pas suspendu (les cartons étant remis à 0 à la trêve) et les siens n'ont malheureusement plus leur destin entre les mains après cette défaite surprise, car la situation au classement s'est compliquée.

Il est utile de mentionner que le WBA (82 points) est deuxième derrière Leeds qui est désormais déjà assuré de monter. Brentford a un point de retard sur West-Brom (81 points).

Les protégés de l'entraîneur danois, Thomas Frank doivent non- seulement remporter mercredi prochain leur dernier match à domicile face à Barnsley (lantern rouge) et espérer un faux-pas de West Bromwich qui va jouer à domicile face à Queens Park Rangers. Sinon, Brentford devra jouer les barrages avec quatre aux équipes.

CHELSEA

Des discussions pour Benrahma ? "C'est une rumeur"

Le coach de Brentford, Thomas Frank, a affirmé, en conférence de presse, que les dirigeants de Chelsea n'ont pas débuté de discussions avec le club de Championship concernant l'international algérien, Saïd Benrahma.

« Je n'ai rien entendu à ce sujet de la part de mes collègues. Je ne sais absolument rien et si on ne me dit rien, je ne pense pas que ce soit vrai. C'est une rumeur », a déclaré l'entraîneur en chef de Brentford. À la question de savoir si ces rumeurs pouvaient déstabiliser le joueur, Thomas Frank dira : « Non, il va bien. Cela ne l'affectera pas. Si nous nous débrouillons bien en championnat, les joueurs attirent l'attention. C'est naturel. »

CRB

Korichi : "Zetchi a influencé le Bureau fédéral"

Après les dernières résolutions du bureau fédéral de ne pas prendre de décision sur la fin du championnat, le porte-parole du CRB, Toufik Korichi a réagi.

« Je pense que les déclarations de Zetchi sur la non-attribution de titre au CRB ont influé négativement sur les membres du Bureau fédéral, ce qu'ils les ont empêchés de prendre une décision finale », fait savoir le responsable belouizdadi.

Korichi ajoute que « le CRB sera lésé s'il n'est pas déclaré champion et que la FAF choisit l'option d'une saison blanche. En tout cas, on ne va pas se taire ».

APRÈS LE REFUS DU MJS

VERS UNE AGEX PAR CONSULTATIONS ÉCRITES

Après le refus du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) d'autoriser la Fédération algérienne de football (FAF) à organiser une assemblée générale extraordinaire (AGEx), l'instance fédérale ira vers une Assemblée générale par consultations écrites.

PAR MOURAD SALHI

La réponse de la tutelle est venue samedi dans une lettre adressée à la FAF, dans laquelle elle souligne que "la Fédération algérienne de football a sollicité le déroulement d'une AG ordinaire en session extraordinaire ! C'est une invention réglementaire mais aussi une improvisation (dribble)", a indiqué le MJS dans son communiqué de presse.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïredine Zetchi, avait déjà annoncé, quant à lui, que la tenue d'une Assemblée avec la présence physique des membres est difficile. "Cette option sera difficile à réaliser au vu de la situation sanitaire, mais nous avons tout prévu en matière d'organisation, en exploitant l'option des consultations écrites", a indiqué le président Zetchi ce week-end sur les ondes de la Radio nationale.

Le premier responsable du football algérien avait annoncé que son instance a eu déjà l'aval de la Fédération internationale de football (FIFA) pour l'organisation d'une Assemblée générale extraordinaire



par consultations écrites. Utilisé pour respecter les conditions sanitaires à cause du coronavirus, cette option pourrait avoir lieu le plus normalement du monde et les participants peuvent voter à distance, ce qui pourrait constituer une solution pour trancher dans la question de la reprise des différents Championnats.

Les membres de l'AG de la FAF pourront ainsi voter pour ou contre l'arrêt définitif de la saison 2019-2020 et choisir l'une des trois hypothèses proposées. La première consistant à décréter une saison blanche (sans déclarer de champion), la deuxième de désigner un champion sans relégation, alors que la 3e hypothèse est de désigner un champion avec accession et relégation, tout en prenant en compte le classement arrêté à la 22e journée, quand la compétition a été suspendue. A quoi s'ajoute également le choix des représentants de l'Algérie en compétition internationale si

les membres décident de mettre fin à l'exercice sportif écoulé.

Concernant la possibilité d'organiser ce rendez-vous par vidéoconférence, le président de la FAF a affirmé que "l'éventualité d'organiser cette AGEx par visioconférence est difficile à faire pour des raisons d'ordre technique".

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a rappelé dans la même lettre qu'il avait annoncé ne pas autoriser "pour le moment" la reprise des compétitions, en application des directives du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus.

Devant toutes ces contraintes et difficultés dues à la pandémie de coronavirus, il est difficile d'imaginer une reprise des compétitions nationales dont la Ligue 1 de football. Reste seulement à choisir l'une des hypothèses proposées par la FAF.

M. S.

MERCATO

La destination Marseille se précise pour Slimani

L'Olympique Marseille se présente de plus en plus comme la future destination de l'attaquant international algérien Islam Slimani qui n'entre toujours pas dans les choix de l'entraîneur de Leicester City, Brendan Rodgers.

Selon le média espagnol Todo Fichajes, dans un premier temps, l'OM avait privilégié la piste de l'attaquant sénégalais du Stade Rennais, Mbaye Niang, qu'il considérait comme le complice idéal pour épauler Dario Benedetto en attaque.

Mais devant les importantes exigences financières du club breton, qui a réclamé pas moins de 20 millions d'euros pour céder son prodige, la direction de l'OM se serait rabattue sur Slimani, dont le transfert ne serait estimé qu'à 6 millions d'euros, a détaillé Todo Fichajes.

Toujours selon la même source, le club phocéen et Leicester City seraient "sur le point de trouver un accord pour le transfert de Slimani", auteur d'une saison aboutie avec l'AS Monaco, où il a évolué en prêt,

avec, notamment, 9 buts et 7 passes décisives en 18 matchs de Ligue 1.

Slimani (32 ans, 68 sélections, 27 buts) est le meilleur buteur de la sélection algérienne en activité. Depuis qu'il a rejoint l'Europe en 2013, il a déjà porté les couleurs de plusieurs clubs, dans quatre pays différents, à savoir le Sporting Lisbonne (Portugal), Leicester City et Newcastle United (Angleterre), Fenerbahçe (Turquie) et l'AS Monaco (France).

APS

BELMADI :

"Ce que je voulais, c'est être le premier"

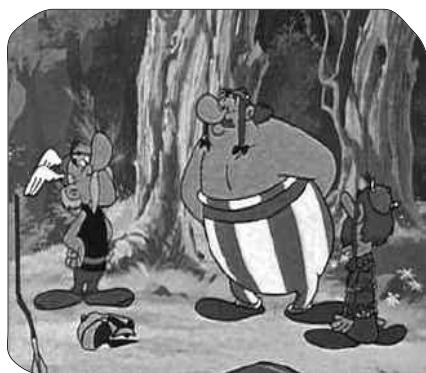
Une année après l'exploit de Riyad Mahrez et ses coéquipiers en Egypte, l'entraîneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, est revenu, dans un entretien au média officiel de la FAF, sur le sacre des Verts en Coupe d'Afrique des nations.

« Ce que je voulais c'est être le premier. Celui qui prend la Coupe d'un pays pour la ramener chez lui. Ce sentiment-là, c'est énorme. Ça on peut plus te l'enlever, c'est écrit dans l'histoire », a débuté Djamel Belmadi.

« On n'est pas allé en Egypte comme le Petit poucet ou l'équipe qui est sortie au premier tour en 2017. On y est allé avec l'idée d'être valeureux, braves, ambitieux et d'y croire », a enchaîné le technicien algérien.

« Le rapport aux joueurs est pour moi l'essentiel de ce métier. Ces joueurs-là, je les aime. Tout simplement », a conclu le sélectionneur national.

ASTÉRIX LE GAULOIS



21h00



En 50 avant Jésus-Christ, Vercingétorix a déposé les armes aux pieds de César et les armées de ce dernier occupent toute la Gaule... Toute ? Non ! Car quelque part en Armorique, un petit village bien connu, entouré de camps retranchés romains, résiste victorieusement au puissant envahisseur. Au camp fortifié romain Petitbonum, le chef des légionnaires Caius Bonus est furieux et irrité de voir ses patrouilles perpétuellement vaincues à la suite de rencontres avec les Gaulois supérieurs en nombre... Un volontaire est chargé d'espionner les habitants du village afin de découvrir leur fameux secret d'invincibilité

INSPECTEUR BARNABY



21h00



Une artiste peintre, Suzie Colebrook, est assassinée par électrocution. La jeune femme venait de recevoir par la poste une roulette miniature piégée de la part d'une certaine Maggie Markham, organisatrice du festival du livre policier de Midsomer. Quelques jours avant le meurtre, un manuscrit de grande valeur avait été dérobé chez la victime : le roman inachevé de Georges Sommersby, décédé trois ans plus tôt. Selon le mari de Suzie, celle-ci s'apprêtait à le publier. Il s'avère que le meurtre a été commis selon un mode opératoire décrit dans le premier roman de l'écrivain. Le meurtrier envoyait deux colis... Et un deuxième colis a été envoyé à Cecily Petersson

MALLORCA L'HOMME LE PLUS RECHERCHÉ DE MAJORQUE



21h00



Majorque est en émoi quand des preuves indiquent qu'un homme recherché pour meurtre est revenu sur l'île après plusieurs années à avoir échappé aux recherches. Miranda Blake et son collègue Max Winter vont devoir enquêter envers et contre tous, car l'instinct de Miranda pointe du doigt un homme bien sous tout rapport

LE PROFESSIONNEL



21h00



vJoss Beaumont, un agent des services secrets français, a reçu pour mission d'éliminer le dictateur d'une petite République d'Afrique. Mais entre temps, en France, les opportunités politiques ont changé, la mission de Beaumont est annulée. Comme il est impossible de l'en avertir et de le ramener en France, les chefs des services secrets décident de le trahir auprès des autorités locales. Il est jugé puis envoyé au bagne. Au bout de deux ans, il réussit à s'évader et à regagner Paris. Il envoie un télégramme codé au chef des services secrets lui annonçant qu'il veut exécuter le dictateur lors de sa venue en France



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION



21h00



En 1913, dans un Mexique en pleine révolution, Juan Miranda, pillier de diligences, rencontre Sean Mallory, Irlandais exilé, expert en dynamite et recherché par le gouvernement britannique. D'emblée, Juan voit en lui un associé potentiel qu'il va tenter d'enrôler dans le braquage d'une banque. Mais la banque se révèle plus riche en prisonniers politiques qu'en lingots d'or, et Juan, entraîné par Sean, va se retrouver pris dans une révolution dont il deviendra, bien malgré lui, un héros

FÊTE DE LA MUSIQUE : TOUS ENSEMBLE POUR LA MUSIQUE



21h00



Les plus grands artistes et les jeunes talents de la chanson française et internationale sont réunis le temps d'une soirée exceptionnelle, en direct de l'Accor Arena, pour une fête de la Musique hors du commun. Un spectacle unique de plus de trois heures, pour chanter et saluer toutes celles et ceux qui oeuvrent pour que vive la musique et soutenir les salles et les festivals. L'Accor Arena, salle mythique et coeur battant du spectacle dans la capitale, engagée dans la relance du secteur, depuis toujours disposée à faire vivre de nouvelles expériences à ses publics accueille cet événement musical aussi populaire qu'inédit

DADDY COOL



21h00



Adrien, 40 ans et totalement immature, se fait larguer par Maude, 35 ans, désireuse d'enfin fonder une famille. Pour tenter de reconquérir l'amour de sa vie, Adrien décide de monter une crèche à domicile dans le futur ex-appartement conjugal... Le début d'une improbable expérience éducative pas très au goût de Maude, qui le croit parfaitement incapable de s'occuper des enfants

JOSÉPHINE S'ARRONDIT



21h00



vJoséphine coule des jours heureux auprès de Gilles. Ils s'aiment comme au premier jour ; c'était il y a deux ans. Et puis voilà qu'elle tombe enceinte. Gilles, récemment promu et débordé de boulot, accueille la nouvelle avec une émotion tout intérieure. Au chômage depuis deux ans, Joséphine, elle, stresse à l'idée d'être entourée de couches, de petits pots et surtout de ressembler... à sa mère. Du coup, elle se demande si elle souhaite vraiment garder ce futur bébé. Gilles propose de faire une liste des points positifs et des points négatifs

Fadjr	03h54
Dohr	12h54
Asr	16h45
Maghreb	20h10
Icha	21h46

CAN 2019-

DJAMEL BELMADI REVIENT SUR LA VICTOIRE DE L'ALGÉRIE

Djamel Belmadi est revenu hier, sur le parcours de l'Algérie lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2019, à l'occasion du premier anniversaire du deuxième Sacre des Verts. "Cette épopée restera, pour tout le monde, tous les Algériens, inoubliable. Avant toute chose, déjà pour le cartésien que je suis, dans l'aspect du résultat et dans l'aspect de l'objectif qui était le nôtre connu de tout le monde avant cette Coupe d'Afrique, on s'est mis d'une certaine manière beaucoup de pression que j'estimais utile », a indiqué le sélectionneur national dans un entretien accordé au site de la Fédération algérienne de football (FAF), diffusé hier.

"C'est pour ça qu'on avait avancé directement les objectifs, pour pouvoir être justement tous ultra-concernés et surtout ambitieux avec l'idée que rien ne pouvait nous arrêter si ce n'est nous-mêmes. Avoir une grande vision de la performance et des prestations que l'on voulait faire lors de cette CAN et pas seulement comme on a l'habitude de faire, d'aller faire de la 'bonne figuration', a expliqué Djamel Belmadi, le premier sélectionneur qui conduit l'Algérie à gagner la CAN, en dehors de ses bases.

"On a de suite affranchi tout le monde, notamment les joueurs, et créé au sein d'eux cette idée qu'on va là-bas pour aller chercher cette Coupe d'Afrique", a-t-il ajouté.

Le sélectionneur est également revenu sur le choix du Qatar pour la préparation de l'équipe nationale à la CAN. "Le choix du Qatar, il n'y a même pas besoin de l'expliquer à la limite. Ça me dérange d'expliquer ça. C'était un pays qui va organiser la Coupe du monde 2022, avec des



conditions vivides, des conditions d'entraînement et de préparation idéales, parmi les meilleures au monde. Quand on voit que toutes les équipes, que ce soit le Paris Saint-Germain, le Real Madrid, le Bayern Munich, viennent faire leur stage à Doha, je ne comprends même pas qu'on puisse en parler", a déclaré Belmadi.

"Il y a l'aspect de la température, parce qu'il allait y avoir un gros choc entre ce qui se faisait en Algérie ou en Europe et la température en Égypte. D'ailleurs on le voit sur le quart de finale contre la Côte d'Ivoire, où nos joueurs ont eu de grosses difficultés. Je me dis qu'il faut un minimum d'adaptation à ces conditions climatiques particulières. Evidemment qu'il fallait aller dans un pays où ce qu'on a trouvé à Doha c'est ce qu'on a trouvé en Égypte. Il était très important d'habituer les organismes", a expliqué le sélectionneur.

Djamel Belmadi a également évoqué les rencontres les plus marquantes, disputées

par l'Algérie durant la Coupe d'Afrique, notamment la victoire de justesse, contre la Côte d'Ivoire aux tirs aux buts.

"Tout le monde était très heureux, mais il y avait ceux qui étaient un peu énervés, un peu stressés, Baghdad Bounedjah qui rate son penalty... Bref beaucoup de sentiments mitigés même s'il y a la qualification pour les demi-finales. Et là on explique aux joueurs qu'il faut passer par ça pour gagner une Coupe d'Afrique. Ça ne peut pas être linéaire, une Coupe des Nations c'est tout sauf un fleuve tranquille", a estimé le sélectionneur.

"Moi ce que je retiens de ce match, c'est que j'ai vu une Algérie très forte. Si on marque le penalty de Baghdad Bounedjah, c'est un match qui finit par un gros score de 4-0 ou plus, parce qu'on le dominait. J'ai vu l'équipe de Côte d'Ivoire où les joueurs se blessaient, où les joueurs avaient peur, où l'équipe était regroupée pas en ayant l'impression que c'était une

stratégie ou un plan de jeu. On les a accablés dans leur camp, on les a dominés. Ça pour moi de l'extérieur, je me dis on a franchi un palier. On est de nouveau cette Algérie crainte par ces équipes, et ça pour moi c'était un grand motif de satisfaction", a souligné Belmadi.

Le sélectionneur de l'équipe nationale est enfin revenu sur la finale de la CAN remportée par l'Algérie contre le Sénégal. "Une finale est faite pour être gagnée. Même si on avait des idées, des plans, des choses qu'on aurait voulu réaliser. Des fois c'est 100% de ce qu'on avait prévu qu'on réalise, des fois c'est 80%, des fois c'est 70%", a expliqué Belmadi.

"Sur l'aspect, par exemple, de cadrer un joueur comme Mané, qui est un des plus grands joueurs au monde, et faire en sorte qu'il ne puisse pas s'exprimer comme il a l'habitude de le faire, c'était quelque chose d'indispensable. On a fait ça superbement", a estimé le sélectionneur.

COVID-19

Plus de 601.000 décès dans le monde

La pandémie du coronavirus a fait au moins 601.822 morts dans le monde, depuis que le bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles hier. Plus de 14.303.420 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués, dans 196 pays et territoires, depuis le début de l'épidémie, dont au moins 7.810.200 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Sur la journée de samedi, 5.237 nouveaux décès et 221.954 nouveaux cas, ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès, dans leurs derniers bilans, sont le Brésil avec 921 nouveaux morts, les Etats-Unis (832) et le Mexique (578).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché, tant en nombre de morts que de cas, avec 140.120 décès pour 3.711.835 cas recensés, selon le comptage de

l'université Johns Hopkins. Au moins 1.122.720 personnes ont été déclarées guéries.

Parmi les autres pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 85 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (67), l'Espagne (61), l'Italie (58), et la Suède (56). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83.660 cas (16 nouveaux entre samedi et dimanche), dont 4.634 décès (0 nouveau), et 78.775 guérisons. L'Europe totalisait dimanche, à 11H00 GMT, 205.207 décès pour 2.938.771 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 160.866 décès (3.776.927 cas), les Etats-Unis et le Canada 149.002 décès (3.821.830 cas), l'Asie 48.998 décès (2.049.522 cas), le Moyen-Orient 22.642 décès (999.405 cas), l'Afrique 14.956 décès (703.572 cas), et l'Océanie 151 décès (13.397 cas).

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Les contaminations repartent à la baisse

Le nombre de cas est en hausse. Les chiffres augmentent de jour en jour. L'Algérie a enregistré, en 24 heures, 535 nouveaux cas confirmés, portant ainsi le nombre total des cas à 23.074, selon le bilan quotidien du ministère de la Santé.

Dix autres décès ont été enregistrés hier dimanche. Ce qui donne un total de 1.078, depuis le début de cette pandémie en Algérie.

Fourar a également fait savoir, que 73 % des décès représentent la catégorie d'âge de 60 ans et plus.

33 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 9 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 13 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 26 wilayas ont notifié plus de 6 cas chacune.

Le Dr Fourar a rappelé la nécessité du strict respect des mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes.